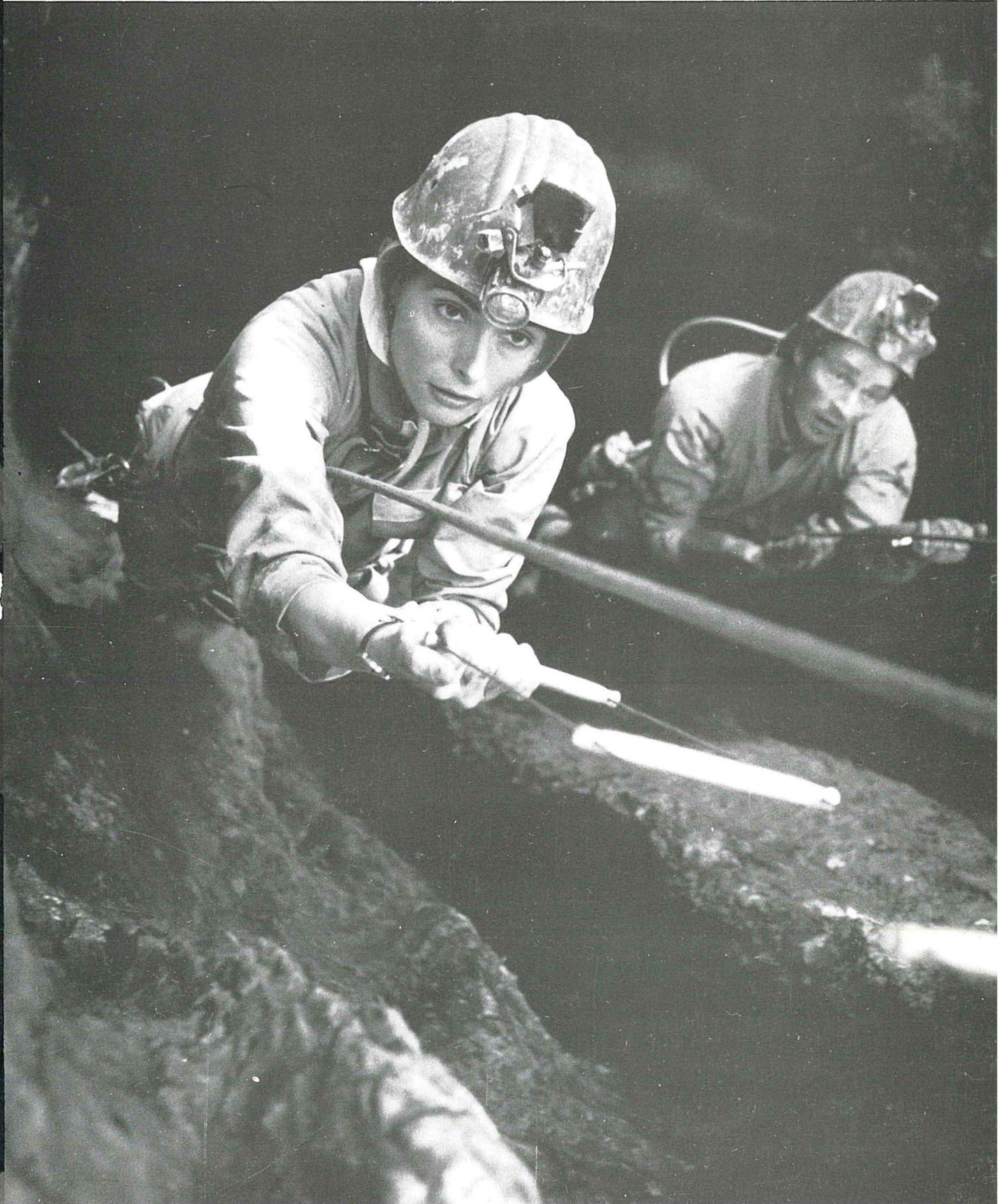


ef
s
1994
1994
1^{er} semestre

INFO-EFS
N° 25
ISSN 0986.8569



*BULLETIN ANNUEL D'INFORMATION
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE*



INFO - EFS N° 25

1er semestre 1994

SOMMAIRE

La commission enseignement de la FFS	p. 02
Déclaration de politique générale	p. 02
Comité Directeur EFS	p. 03
Règlement intérieur de l'EFS	p. 04
Compte financier 1993	p. 05
Journées d'Etudes 1994	p. 07
Documentation pédagogique	p. 08
L'enseignement dans les régions	p. 10
Région Ile de France ; région Bourgogne	p. 11
Région Rhône-Alpes	p. 12
Région Normandie	p. 14
Région Champagne, Picardie, Flandre-Artois ; région Lorraine	p. 16
Région Côte d'Azur	p. 17
Formations ; stages et brevets ; enseignement extra-fédéral	p. 18
Stages techniques 1993	p. 19
La formation des instructeurs	p. 20
Stages moniteur 1993	p. 21
Stages initiateur 1993	p. 22
Rapport d'activité des brevetés EFS	p. 23
Conseil-Animation en CVL	p. 26
Label EFS ; centres agréés	p. 27
Le point sur les Brevets d'Etat	p. 29
Informations diverses ; Groupe d'Etudes Techniques	p. 30
Le second souffle de la spéléologie marocaine	p. 30
Vous avez dit "libre-accès" ?	p. 32
Un sentier karstique en Franche-Comté	p. 33
L'échelle, et son utilisation en spéléo	p. 35
Calendrier des stages 1994	p. 40
Feuillelet détachable : compte-rendu d'activités de cadre : année 1993	
Feuillelet détachable : bon de commande documentation EFS	

RAPPEL IMPORTANT

Info-EFS est distribué aux brevetés actifs ayant renvoyé leur compte-rendu annuel d'activités.

Ne perdez pas de temps : complétez et retournez tout de suite à l'EFS

vosre compte-rendu accompagné de 20 F en timbres-poste (à la fin de ce fascicule).

Photo de couverture : Gilles CODINA

LA COMMISSION ENSEIGNEMENT DE LA FFS

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Rémy LIMAGNE - 06 mars 1994

Après plusieurs mois de flottement, les cadres EFS réunis à Lyon le 23 octobre 1993 m'ont une nouvelle fois sollicité pour assurer la présidence de l'EFS.

Ayant déjà assumé cette fonction de 1989 à 1992, j'ai tenu à soumettre ma candidature et mon programme d'action aux brevetés actifs, car il est bien certain que nul ne peut diriger une telle commission sans l'assentiment de l'ensemble des cadres fédéraux. Voici le programme en question.

Objectif général :

Populariser l'enseignement de la spéléologie auprès des fédérés et des débutants.

Moyens qui seront mis en oeuvre pour atteindre cet objectif :

- Diversification des formules de stages de spéléologie.
- Simplification des procédures d'organisation et d'inscription aux stages de spéléologie.
- Etude et orientation de l'enseignement extra-fédéral en matière de spéléologie.
- Incitation des débutants à s'initier au sein de la FFS.
- Aide concrète aux organisateurs et cadres des stages de spéléologie.
- Amélioration permanente de la qualité des stages de spéléologie.
- Organisation de stages nationaux "pilotes".
- Accroissement du nombre de brevetés fédéraux.
- Création et diffusion de documentation pédagogique de qualité.
- Etudes sur le matériel et la technique, diffusion de résultats.
- Participation et information directe des brevetés actifs.
- Simplification du fonctionnement général de la commission.

Ce programme a donc été envoyé pour avis aux 315 brevetés actifs (fédérés et ayant renvoyé leur compte-rendu annuel d'activités). 185 ont répondu, tous favorablement à une exception près. Ce taux de réponse (59% des personnes consultées), exceptionnel pour un sondage dans le milieu spéléo, a été jugé très motivant par l'équipe de Direction nouvellement constituée.

Le travail est commencé. Des réformes ont déjà été appliquées, d'autres seront proposées. Il faudra du temps, de la volonté, de la disponibilité. Mais que chaque breveté responsable, à quelque niveau que ce soit, tienne son rôle et son rang, et tout devient possible !

Alors brevetés actifs, n'oubliez pas votre compte-rendu d'activités, et rendez-vous aux Journées d'Etudes !

COMITE DIRECTEUR EFS

COMPOSITION MARS 1994

EQUIPE DE DIRECTION

Président	Rémy LIMAGNE	90 rue du Lavoir, 39300 Syam	84.51.62.08
Président-Adjoint	Jean-Pierre HOLVOET	6 rue G. de Champeaux, 77720 Champeaux	(1)60.69.97.50
Trésorier	Stéphane NORE	Rosset, 39400 Longchaumois	84.60.65.77
	Serge CAILLAULT	25 rue de la Liberté, 38600 Fontaine	76.27.17.11
	Jacques KERDAFFREC	Rue de Gabizos, 64800 Asson	59.71.06.44
	Joël POSSICH	12 avenue Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne	78.84.76.84
	Frédéric ROUX	51 rue René Soulet, 63000 Clermont-Ferrand	73.92.20.12

Organisation des responsabilités au sein de la Direction :

R. LIMAGNE	<i>Information, gestion informatique des brevets, brevet d'initiateur, label EFS.</i>
JP. HOLVOET	<i>Questions juridiques, brevets moniteur et instructeur, brevets d'Etat, publications.</i>
S. NORE	<i>Trésorerie et comptabilité, calendrier des stages, actions nationales d'initiation.</i>
S. CAILLAULT	<i>Gestion matériel pédagogique et d'exploration, documentation audio-visuelle.</i>
J. KERDAFFREC	<i>Qualification, actions diverses d'enseignement, stages des autres commissions FFS.</i>
J. POSSICH	<i>Direction du Groupe d'Etudes Techniques, congrès FFS.</i>
F. ROUX	<i>Stages découverte, formation, perfectionnement, relations CREI.</i>

CORRESPONDANTS REGIONAUX

(nominations en cours, intérim assuré par Pdt de CSR)

CSR "A"	Roland PROVOST	6 rue de la mare aux moines, 91150 Grigny	(1)69.06.78.98
CSR "B"	François JOVIGNOT	1 rue Bossuet, 21160 Marsannay la Côte	80.52.83.97
CSR "C"	Joël POSSICH	12 avenue Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne	78.84.76.84
CSR "D" (intérim)	Raymond LEGARCON	Le logis neuf, 13190 Allauch	91.07.15.27
CSR "E"	Paul SZOSTAK	18 cours de la République, 34190 Ganges	67.73.65.31
CSR "F"	Agnès BERNHART	12 allée de Bigorre, 31770 Colomiers	62.74.01.48
CSR "G"	Jean-Michel LABADIE	La Cheyrie, 24190 Paulin	53.28.84.14
CSR "H" (intérim)	Pascal VALETTE	12 ch. Marigne, 49250 Fontaine Guérin	41.54.78.50
CSR "J"	Roger LUTZ	7 rue de la Haie Brout, 76800 St Etienne du R.	35.66.68.05
CSR "K" (intérim)	Jean PIOTROVSKI	36 rue des Dats, 51520 St Martin sur Pré	26.21.12.56
CSR "L"	Francis VATREY	283 rue de Bretagne, 88140 Contrexéville	29.08.67.34
CSR "M" (intérim)	Frédéric ROUX	51 rue René Soulet, 63000 Clermont-Ferrand	73.92.20.12
CSR "N"	Thierry MASSON	50 rue de Notz, 36000 Châteauroux	54.27.34.19
CSR "P"	Noël BAILLY-GRANDV.	Imp. des jardins, 25920 Mouthier-Hautepierre	81.60.96.93
CSR "R"	Bruno GOERGLER	8 rue de Guémar, 68150 Ribeauvillé	89.73.20.00
CSR "S"	Alain ROUSSELOT	Pharmacie, le Bourg, 16380 Marthon	45.70.25.37
CSR "T"	Philippe BERNARD	H.I.A. Ste Anne, Bio médicale, 83800 Toulon Naval	94.09.03.82

COLLABORATEURS NATIONAUX

(Chargés de missions spécifiques ou à durée déterminée)

S. FULCRAND	<i>CTR Midi-Pyrénées, cadre stages de haut niveau, matériel Midi-Py, label EFS Midi-Py.</i>
F. JOVIGNOT	<i>Organisation des Journées d'Etudes EFS 1994.</i>
JF. GODART	<i>Spéléologie extra-fédérale.</i>
L. MENOUX	<i>Activité des brevetés EFS.</i>
M MEYSSONIER	<i>CTR Rhône-Alpes, Directeur Technique EFS, conventions, agrément et CR stages, vacations.</i>
M. ROUCHON	<i>Secrétariat EFS, comptabilité, gestion des brevets, tirages offset.</i>

REGLEMENT INTERIEUR DE L'EFS

adopté par le Comité Directeur EFS le 30 janvier 1994,

approuvé par le Comité Directeur FFS le 19 février 1994.

Article 1 :

L'Ecole Française de Spéléologie est la commission Enseignement de la Fédération Française de Spéléologie.

Elle est dirigée par un Président élu pour quatre ans par le Comité Directeur de la FFS, après appel de candidature. Il est obligatoirement un breveté fédéral actif.

En même temps que sa candidature, il propose celle d'un Président-Adjoint chargé de le remplacer en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Le Président est chargé d'appliquer la politique de la FFS en matière d'enseignement de la spéléologie.

Il est responsable du fonctionnement de la commission devant le Comité Directeur de la FFS, auquel il est convoqué obligatoirement au-moins une fois par an avec voix consultative.

Il présente un budget prévisionnel et un bilan financier pour chaque exercice.

Il siège de droit avec voix consultative aux assemblées générales de la FFS.

Sauf dérogation, le personnel salarié mis à disposition de la commission est embauché par la FFS sous la responsabilité de son Président.

Article 2 : Comité Directeur EFS.

Il existe au sein de l'EFS un Comité Directeur composé :

- de l'équipe de Direction,
- des Correspondants Régionaux.

Ce comité se réunit au-moins une fois par an.

Il définit avec l'ensemble des brevetés actifs les propositions d'orientation politique de l'EFS, qui seront soumises au Comité Directeur de la FFS puis à l'assemblée générale.

Les décisions du Comité Directeur FFS et du Comité Directeur EFS s'imposent à l'équipe de Direction.

Lors des votes, chaque membre dispose d'une seule voix, quel que soit le nombre de responsabilités exercées.

Le Directeur Technique National et les Conseillers Techniques Régionaux assistent avec voix consultative aux réunions du Comité Directeur EFS.

Article 3 : Direction.

Le Président choisit parmi les membres de la FFS toute personne qu'il estime utile au fonctionnement de l'EFS.

Cette équipe de Direction compte au maximum six personnes, en plus du Président et de son adjoint.

Le personnel salarié et mis à disposition, ainsi que les autres collaborateurs nationaux peuvent participer aux réunions de Direction s'ils y sont autorisés par le Président.

L'équipe de Direction est l'organe exécutif de l'EFS.

Son rôle est de faire appliquer les décisions prises par le Comité Directeur EFS, et de contrôler leur conformité aux statuts et à la politique fédérale.

Chaque membre de la Direction donne un avis au Président sur toute question que ce dernier leur soumet.

Le Président soumet au Comité Directeur EFS, sous la forme de son choix, toute question importante nécessitant une délibération du comité.

Article 4 : Correspondants Régionaux.

Les Correspondants Régionaux sont élus par leur comité régional.

Est éligible tout breveté fédéral résidant et fédéré dans la région, membre de la FFS depuis au-moins deux ans, et n'ayant pas été soumis à une sanction disciplinaire telle qu'elles sont définies dans le règlement disciplinaire de la FFS.

Il ne peut y avoir qu'un correspondant par région fédérale.

Ses moyens financiers sont assurés par son comité régional, sauf exception définie expressément par le Président EFS.

Il a un rôle de liaison entre l'EFS et sa région. Il est chargé de transmettre à l'EFS les idées émanant de sa région, et de faire appliquer dans sa région les décisions prises par les organes décisionnaires de l'EFS.

Il est tenu de faire le bilan annuel écrit de son activité et de toutes les actions d'enseignement menées dans sa région.

Ses attributions cessent sur sa propre demande, ou après concertation sur demande de son comité régional, ou sur demande du comité EFS.

En cas de vacance de poste, le Président du comité régional reçoit les informations de l'EFS jusqu'à l'élection d'un nouveau correspondant.

Article 5 : Collaborateurs nationaux.

Les personnes chargées de dossiers spécialisés ou temporaires, nommées par le Président EFS pour une durée limitée sont les collaborateurs nationaux de l'EFS.

Le Directeur Technique National, les Conseillers Techniques Régionaux, les salariés, les vacataires et les objecteurs attachés à la commission, font partie des collaborateurs nationaux.

Le Président sollicite leur avis sur les questions qu'ils ont en charge.

Ils peuvent assister aux réunions de Direction et de Comité Directeur EFS avec voix consultative, à la demande du Président.

Article 6 :

Toute action entreprise dans et hors du cadre fédéral par un membre de la FFS grâce à son brevet fédéral doit faire l'objet d'une information auprès du Président de l'EFS.

Tout breveté fédéral désirant entreprendre une action engageant l'EFS auprès d'autres spéléologues ou d'un organisme public ou privé, doit obtenir au préalable l'autorisation écrite du Président, définissant les limites de l'action autorisée.

Sauf accord du Président, l'utilisation du papier à entête EFS est réservée aux membres du comité, dans le cadre de leur activité. Ils sont tenus d'envoyer copie au Président des courriers expédiés.

En cas de manquement grâce aux règles précitées, la Direction de l'EFS se réserve le droit de saisir la commission nationale de discipline.

Article 7 :

L'EFS dispose d'un budget annuel attribué par la FFS et de ressources propres.

Seuls le Président et le Trésorier, ou toute personne nommément désignée par le Président, peuvent assurer le paiement des dépenses.

Les collaborateurs de l'EFS ne peuvent engager aucune dépense concernant la commission s'ils n'en ont reçu l'autorisation écrite du Président.

Article 8 :

Le présent règlement intérieur de l'EFS, adopté le 30 janvier 1994 par le Comité Directeur de l'EFS annule le précédent et toute autre disposition prise antérieurement concernant le fonctionnement de la commission.

Ce règlement a été approuvé le 19 février 1994 par le Comité Directeur de la FFS après avis favorable de la commission statuts et règlements fédéraux, conformément à l'article 21 du règlement intérieur de la FFS.

COMPTE FINANCIER 1993

par Stéphane NORE

<i>POSTES</i>	RECETTES	DEPENSES	SOLDES
Fonctionnement			
<i>Solde 1992</i>			- 19028,05
Aide fédérale	132000		+ 132000,00
Timbres-poste	875,50	32172,25	- 31296,75
Téléphone, télécopie	2450,65	36492,67	- 34042,02
Photocopie	1640,50	17932,98	- 16292,48
Imprimerie, offset		16682,82	- 16682,82
Matériel informatique		2370,80	-2370,80
Frais bancaires		379,13	- 379,13
Actions			
Audiovisuel et documentation pédagogique		4190,47	- 4190,47
Librairie	13797,00	10012,00	+ 3785,00
Dossiers-Instruction	5847,00	8675,15	- 2828,15
Cartes postales	1038,00	4554,24	- 3516,24
Matériel d'exploration	11842,50	25350,33	- 13507,83
Amortissement matériel d'exploration	10200,00		+ 10200,00
Déplacements, Comité Directeur		33452,36	- 33452,36
Journées d'Etudes		10301,30	- 10301,30
Info-EFS n°24		18839,03	- 18839,03
Label EFS	3500,00	181,00	+ 3319,00
Etude logo EFS		2000,00	- 2000,00
Formation objecteur		2725,00	- 2725,00
Bilan opération Eté-Jeunes	40000,00		+ 40000,00
Formation continue cadres EFS		500,00	+ 500,00
Formation APN Florac	15000,00		+ 15000,00
Service placement	2620,00		+ 2620,00
Stages Moniteur	87686,27	87410,00	+ 276,27
Stage Initiateur + Découverte	42315,00	34999,20	+ 7315,80
Conventions de stages (*)	2885,00		+ 2885,00
<i>Solde 1993</i>			+ 9315,55

* Un certain nombre de conventions de stages (formation continue) ne sont toujours pas réglées à ce jour (15 février 1994), et quelques factures également. Ce bilan doit donc être considéré comme provisoire et indicatif.

JOURNEES D'ETUDES EFS 1994

Les JOURNEES D'ETUDES EFS 1994
auront lieu les 11, 12, et 13 novembre
près de DIJON (Côte d'Or)

Thème :

L'EVALUATION DANS LES STAGES FEDERAUX

ou

" Comment savons-nous qu'il sait ? "

Comment mesurer des savoirs ? Des savoir-faire ?

Comment sait-on qu'il n'est plus nécessaire d'assurer le débutant à la descente ?

Essayer une, plusieurs grilles d'évaluation...

Vous avez des idées, des convictions, des expériences sur cette grande question ?

Venez les partager avec d'autres. Venez rencontrer des cadres de toute la France.

Débats, carrefours sur l'évaluation dans les différents stages fédéraux. Mais aussi : ateliers du Groupe d'Etudes Techniques, démonstrations, documentation, dégustation...

Le gouffre de la Combe au Prêtre à proximité sera équipé... explos possibles de jour comme de nuit : en plus de vos idées, n'oubliez pas votre kit !

Attention : inscription préalable obligatoire !

Vous recevrez courant juin un formulaire d'inscription
avec le détail de l'organisation.

DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

Important : L'EFS ne diffusera désormais plus que la documentation réalisée par la commission. Pour les autres ouvrages publiés, après épuisement du stock EFS, s'adresser directement à la librairie fédérale (catalogue annuel dans Spelunca) :

« SPELUNCA-LIBRAIRIE, le Devenson, allée des Pins, 13009 Marseille »

1. Dossiers Instruction de l'Ecole française de Spéléologie.

Réf.	Titre et auteur(s)	Prix	Poids
101	Les publications (L. Gratté, P. Drouin, R. Laurent, M. Meyssonier)	2 F	30 g
102	La prévention en spéléologie (R. Durand - SSF)	3 F	40 g
103	Spéléologie, archéologie et préhistoire (G. Aimé)	3 F	50 g
104	La protection du milieu souterrain (G. Aimé, J. Rifès, P. Cabrol)	3 F	50 g
105	Les modifications biologiques à l'effort en spéléo ; application pratique à la diététique et à la conduite d'une exploration (F. Guillaume - CoMed)	3 F	30 g
106	Information topographie (M. Chiron, G. Linger, C. Rigaldie)	3 F	40 g
107	Secourisme spéléo (A. Ballereau - CoMed)	3 F	30 g
108	Les chauves-souris (J.L. Rolandez)	6 F	40 g
109	Météorologie et spéléologie (P. Lafosse)	6 F	60 g
110	Histoire de la spéléologie française (R. Limagne)	3 F	30 g
111	Orientation, étude de cartes (J.P. Holvoët, R. Limagne)	5 F	60 g
112	Neige et avalanches (G. Quer)	5 F	30 g
113	La pratique spéléologique et le droit (T. Marchand)	5 F	30 g
114	Eléments de karstologie (F. Darne)	7 F	50 g
115	Organisation et fonctionnement de la FFS (F. Darne)	7 F	50 g
116	Initiation à la biospéléologie (F. Darne)	7 F	40 g
150	<i>collection complète des Dossiers-Instruction</i>	70 F	550 g
160	<i>collection complète des Dossiers-Instruction reliés dans classeur EFS</i>	110 F	800 g

2. Les cahiers de l'EFS.

211	Cartographie, orientation, lecture de carte (J.P. Holvoët)	40 F	140 g
212	Spéléologie et pédagogie (D. Cavaillès)	60 F	200 g
213	Techniques alpines et travaux acrobatiques (A. Castilla, M. Duhamel)	60 F	120 g
214	Les grandes rivières souterraines (S. Fulcrand)	60 F	120 g

3. Autres fascicules ou documents disponibles (jusqu'à épuisement du stock).

311	Signes spéléologiques conventionnels (G. Favre, M. Audetat)	15 F	140 g
312	La formation des cavernes (P. Renault)	15 F	110 g
313	Les montagnes, pourquoi se forment-elles ? (éd. Périscope)	60 F	200 g
314	Les montagnes, comment se forment-elles ? (éd. Périscope)	60 F	200 g
315	Sur les traces de l'homme paléolithique (éd. Périscope)	60 F	200 g
316	L'eau (éd. Périscope)	60 F	200 g
317	Désobstruction à l'explosif (S.C. Limogne en Quercy)	140 F	250 g
318	Dossier "CRIDOC Spéléologie" (éd. Jeunesse au Plein-Air)	30 F	300 g
319	Les animaux des gouffres et des cavernes (M. Siffre)	80 F	700 g
320	Petits animaux du monde souterrain (Bibliothèque de Travail)	17 F	80 g
321	L'ours des cavernes (Bibliothèque de Travail)	17 F	80 g
331	Carte postale "Ecole Française de Spéléologie" (5 différentes)	2 F	10 g
332	Cartes postales par lot de 100	150 F	450 g

➔ Utilisez le bon de commande détachable à la fin d'Info-EFS ➔

ENFIN PARU...!

Le numéro 5 des cahiers de l'EFS vient de sortir :

" LES GRANDES RIVIERES SOUTERRAINES "

par Serge FULCRAND

Cette plaquette de 46 pages abondamment illustrée fait le point sur le matériel, la sécurité, et les techniques de progression spécifiques à l'exploration des grandes rivières souterraines.

Après une première partie décrivant et expliquant les obstacles naturels (courants, drossages, rappels, marmites...), l'auteur détaille les techniques de franchissement, les méthodes d'assurance, et le matériel utilisable (luge d'eau, grappin, "téléphérique", etc).

Ces techniques particulières d'exploration ont été testées lors des expéditions nationales de la FFS en Chine et en Papouasie-Nouvelle Guinée auxquelles l'auteur a participé. Cette publication est le résultat de son travail de recherche effectué dans le cadre du cycle de formation d'Instructeur Fédéral.

Disponible dès maintenant à l'EFS : Prix : 60 francs (+ 8 francs de port)



ENCORE DISPONIBLE

N° spécial 1991 des cahiers de l'EFS :

" TECHNIQUES ALPINES ET TRAVAUX ACROBATIQUES "

Par A. CASTILLA et M. DUHAMEL

33 pages, 15 photos, nombreux schémas

Prix : 60 francs (+ 8 francs de port)

L'ENSEIGNEMENT DANS LES REGIONS

Bilans 1993 des Correspondants Régionaux EFS



Nomenclature des Comités Spéléologiques Régionaux :

CSR "A"	Ile de France	Départements n° 75,77,78,91,92,93,94,95
CSR "B"	Bourgogne	Départements n° 21,58,71,89
CSR "C"	Rhône-Alpes	Départements n° 01,07,26,38,42,69,73,74
CSR "D"	Provence, Corse	Départements n° 04,05,13,20A,20B,84
CSR "E"	Languedoc-Roussillon	Départements n° 11,30,34,48,66
CSR "F"	Midi-Pyrénées	Départements n° 09,12,31,32,46,65,81,82
CSR "G"	Aquitaine	Départements n° 24,33,40,47,64
CSR "H"	Bretagne, Pays de la Loire	Départements n° 22,29,35,44,49,53,56,72,85
CSR "J"	Basse-Normandie, Hte-Normandie	Départements n° 14,27,50,61,76
CSR "K"	Nord, Champagne, Picardie	Départements n° 02,08,10,51,52,59,60,62,80
CSR "L"	Lorraine	Départements n° 54,55,57,88
CSR "M"	Auvergne, Limousin	Départements n° 03,15,19,23,43,63,87
CSR "N"	Centre	Départements n° 18,28,36,37,41,45
CSR "P"	Franche-Comté	Départements n° 25,39,70,90
CSR "R"	Alsace	Départements n° 67,68
CSR "S"	Poitou-Charentes	Départements n° 16,17,79,86
CSR "T"	Côte d'Azur	Départements n° 06,83

REGION ILE DE FRANCE CSR "A"

par Roland PROVOST

En 1993, la région Ile de France compte 910 fédérés répartis en 73 clubs. Parmi eux, on trouve 83 cadres actifs : 1 instructeur, 14 moniteurs dont 1 en cycle instructeur, 68 initiateurs dont 3 ont obtenu le brevet cette année.

J'ai pris la responsabilité de la commission régionale d'enseignement au début de l'année. Des correspondants régionaux, au nombre de 7, assurent un relais efficace pour recenser les actions et diffuser des informations dans chaque département (sauf les Yvelines). Une unique "feuille de liaison" est parue cette année ; ce nombre devrait passer à 3 en 1994. La réunion régionale des cadres a eu lieu en septembre ; malgré une présence un peu disparate des spéléos, elle a permis de regrouper des cadres actifs, et de lancer des actions nouvelles pour 1994.

L'année 1993 a vu la réalisation d'un certain nombre de stages : 1 découverte et formation, 1 formation technique, 1 équipier de club, 2 stages de prévention et d'auto-secours, 1 topographie, 1 exercice secours et 1 stage de formation aux techniques secours, de nombreux stages de plongée souterraine, et enfin l'organisation de journées d'enseignement sur les techniques canyon à la fois en falaise et en rivière. A cela s'ajoutent plusieurs week-end de découverte organisés par les CDS, notamment une action d'initiation à la spéléologie pour un groupe de détenus par les cadres du CDS de l'Essonne. Il faut toutefois noter l'annulation du stage Initiateur organisé par le CSR par manque d'inscriptions. La région "A" suit ainsi la tendance nationale qui voit une diminution du nombre de candidats pour ce type de stage.

Mais l'année 1994 démarre plutôt bien. Toutes les actions 1993 seront reconduites et renforcées, notamment les stages d'auto-secours et d'équipiers de clubs dans les départements. Un stage perfectionnement et un stage de photographie souterraine viendront compléter cette liste.

REGION BOURGOGNE CSR "B"

par François JOVIGNOT

Les structures n'ont pas évolué depuis l'an dernier. L'effectif des spéléos fédérés dans la région est en légère baisse (-3,8%). Je m'interroge simplement, en faisant le bilan d'une année marquée par les occasions ratées (week-end topographie et pré-initiateur annulés faute de participants, une journée technique à laquelle les cadres étaient plus nombreux que les stagiaires, pour une effectuée dans des conditions satisfaisantes) sur l'importance de la date tardive de l'assemblée générale de la Ligue, qui rend acrobatique l'organisation des formations au printemps.

Le stage sur les techniques de prospection a évolué vers un projet de camp dans la seconde moitié d'août 1994 en Haute-Savoie. Le week-end sur les techniques de désobstruction a permis une reconnaissance des lieux et devrait se concrétiser cet hiver. Nous essaierons d'organiser une action en liaison avec la commission secours, qui a plus de succès quantitativement. Je crains cependant que le problème fondamental ne soit un désintérêt, voire un rejet des actions de formation parmi les spéléos de la région. Aucun nouvel initiateur cette année, alors que 7 fédérés étaient intéressés à l'A.G. Par contre des actions de pompage ont mobilisé beaucoup de monde.

Les actions en faveur des centres de vacances continuent en Côte d'Or, au rythme annuel de 1000 journées-enfants. La spéléo se développe en milieu scolaire.

Une action pilotée par l'EFS va peut-être parvenir à secouer cette léthargie en 1994 : l'organisation à Dijon des Journées Nationales d'Etudes pour le week-end du 11 novembre. Puisse cet événement réveiller la belle endormie... !

REGION RHONE-ALPES CSR "C"

par Fabien DARNE et Joël POSSICH

1. La région Rhône-Alpes.

La région regroupe 1201 spéléologues fédérés ce qui représente 15,4 % du nombre total de fédérés de la FFS, au sein de 83 clubs. Il y a actuellement en Rhône-Alpes de 350 à 400 cadres dont 1/3 de non fédérés. Les diplômes se répartissent approximativement en 80 % d'initiateurs, 15 % de moniteurs et 5 % d'instructeurs.

2. Bilan de l'année 1993.

2.1. Les grands axes.

Joël POSSICH a été élu coordinateur régional EFS pour la région le 25 avril 1993. Il est aussi depuis peu à la direction EFS et coordinateur du nouveau Groupe d'Etudes Techniques (GET).

Sous son impulsion, la "Feuille de C" (feuille d'information trimestrielle de la commission) a pris un nouvel essor. 4 numéros plus étoffés qu'auparavant sont parus avec une grande régularité et une qualité typographique accrue. Elle contient souvent des informations plus générales pouvant intéresser les clubs et les CDS. La dernière a été diffusée aux clubs, aux instructeurs, moniteur et initiateurs dont nous étions sûrs de l'adresse, ainsi qu'aux membres du Comité directeur EFS (tirage à 300 exemplaires sur l'offset de la région).

Présence et participation active aux Journées d'Etudes EFS 1993 à Villeurbanne pour Joël.

Début de tournage d'une série de 3 films vidéo sur la technique (1er : L'équipement individuel et la progression).

2.2. Stages et brevets.

16 stages programmés dans la région, dont 12 organisés par une structure de la région, 3 par l'EFS ou des commissions spécialisées et 1 par un organisme extérieur ; 5 furent annulés.

- 1 session de tests techniques moniteur (EFS) en Haute-Savoie : annulée,
- 3 stages initiateurs (CSR C) : 2 annulés,
- 1 stage formation (CDS 69),
- 1 stage perfectionnement (CDS 69),
- 2 stages découverte en parallèle avec les 2 initiateurs (CSR C) : annulés,
- 1 stage découverte (CDS 42),
- 1 stage découverte (CEMEA),
- 1 stage initiation aux fouilles paléontologiques (CSR C) : annulé,
- 1 stage plongée (CSR C),
- 1 stage désobstruction (CDS 26),
- 1 stage ADE pré-initiateur (CDS 42).
- 1 stage Conseiller-Technique secours (SSF National),
- 1 stage équipier-chef d'équipe secours (SSF National).

Cette année il y a eu 20 nouveaux initiateurs (3 CDS 01, 2 CDS 07, 3 CDS 26, 6 CDS 38, 4 CDS 69, 2 CDS 74), 10 nouveaux moniteurs-stagiaires et 3 moniteurs titularisés. C'est un très bon cru au niveau moniteur, ce qui montre que nombre de cadres de la région continuent leur formation après l'initiateur, que le vivier d'initiateurs s'est fortement enrichi les années précédentes (120 nouveaux initiateurs entre 1990 et 1992 !), et ce, avec l'aide possible du CSR qui finance jusqu'à 2/3 du coût du stage. L'année 94 devrait être riche de nouveaux instructeurs...

2.3. Actions extérieures.

Le Conseil-Animation en CVL a continué dans l'Ain toujours sous l'efficace houlette de Bernard Chirol, président du CDS 01. Malheureusement il n'y en a pas eu dans l'Isère, la Drôme, l'Ardèche.

Les manifestations "Sport dans la vie" et "Sport pour tous" ont été animées par le CDS 69. Encadrement du stage formation/perfectionnement du CDS 69 par Joël et Fabien.

3. Perspectives 1994.

3.1. Stages.

Pour 1994, 17 stages sont programmés sur Rhône-Alpes au calendrier EFS dont 14 émanent du CSR C ou d'une structure de la région. Il devrait donc y avoir : 3 stages initiateur (2 CSR + 1 EFS), 1 stage découverte CDS 42/CESAME, 1 stage formation CDS 69, 3 stages perfectionnement (CDS 07, 69 et CSR), 1 stage examen moniteur canyon (Co/Canyon), 2 stages désobstruction secours (CDS 73 et SSF), 1 stage désobstruction (CDS 26), 2 stages scientifiques (CDS 01 et CSR), 1 stage ADE pré-initiateur CDS 42/CESAME, 1 stage plongée souterraine CSR, 1 stage technique de prospection CDS 21.

3.2. Actions.

La "Feuille de C" continuera de paraître avec la même régularité et pourra être diffusée à tous ceux qui en font la demande. Informations diverses et critiques constructives sont toujours les bienvenues...

La participation active de Joël et Fabien au GET se poursuivra.

Une réunion des cadres de la région est prévue en septembre avec la traversée Thérèse-Guiers Mort (38)

Les 3 films vidéo techniques devraient sortir dans l'année.

Continuer d'avoir une participation active à différents stages régionaux (Formation, perfectionnement, initiateur, scientifique, ADE...).

Encourager les clubs et CDS de la région à poursuivre leur action auprès des spéléos pour les diriger vers les stages fédéraux. Une participation financière et une convention peuvent encourager cette démarche.

CENTRE DE SPORTS ET DE LOISIRS " Le Monna "

-L'Infrastructure

*chambres de deux à cinq lits, literie de qualité,

*sanitaires individuels. (par chambre: une salle de bains, une douche et un wc),

*cuisines intégrées et salles à manger,

*salons de détente, salle d'activités, de réunions ou de cours, équipée pour les projections et les rétro-projections,

*local-séchoir,

*local Matériel.

▣ Une Structure étudiée et aménagée pour un accueil de groupes ou d'individuels, pratiquant des activités de Pleine Nature dans le cadre de "Stages", de Week-ends, ou journées de formation, ou de loisirs.

▣ Un encadrement diplômé d'Etat et Fédéral peut intervenir.

▣ Un matériel de qualité, performant et "sécurit", est utilisé pour chaque activité.

Le Monna 12100 MILLAU

Tél: 65 61 31 57 / FAX: 65 61 29 29

REGION NORMANDIE CSR "J"

par Roger LUTZ

1. La commission EFS régionale.

Le CSR "J" comprend les 5 départements normands ; le Calvados, la Manche et l'Orne sont regroupés en ligue. Le nombre de spéléos fédérés reste stable : 284 en 1991, 290 en 1992, 287 en 1993, répartis en 27 clubs. Les sites spéléologiques à vocation de formation sont concentrés essentiellement dans la vallée de la Seine et sur le littoral de Seine-Maritime.

La région "J" souffre toujours d'un manque de cadres : 30 initiateurs sur le papier fin 1992, une dizaine sur le terrain, et un instructeur.

En Normandie, à défaut de "gros karst", l'activité de la commission EFS rassemble les spéléos et les clubs. Elle est généralement mobilisatrice et polarisante. Elle s'articule d'abord autour du calendrier des stages régionaux et de plusieurs réunions annuelles d'information et d'échange, destinées aux cadres et ouvertes aux clubs ou aux spéléos intéressés par la formation.

Depuis plusieurs années, la commission développe des projets d'autofinancement lui permettant de vivre et de se développer plus rapidement que par le seul biais des subventions. Ces projets rémunérateurs (actions de prestige auprès d'organismes officiels, démonstrations et initiations ciblées) permettent de développer une politique de formation cohérente et durable.

2. Bilan 1993 (octobre 92 à fin novembre 93).

Une longue période de léthargie avait engourdi toute la région à la fin de l'exercice précédent, et aurait sans doute fini par se répercuter sur la commission EFS. Heureusement, un revirement très sensible de la situation s'est opéré dès le printemps 93. La jeune équipe dirigeante du CSR Normandie a su créer les conditions d'un nouveau démarrage, il était temps.

2.1. Formations et brevets.

5 actions ont été programmées par la région pour la période d'octobre 92 à novembre 93. Deux se sont correctement déroulées : "week-end technique régional" avec 15 stagiaires, "initiation à la plongée" avec 3 stagiaires. Les trois autres ont été annulées : "Topographie" annulé par manque de candidats, "Découverte des pertes de l'Aure" pour cause de météo, et un stage "plongée" hors région repoussé faute de candidat puis annulé faute de cadres...

L'organisation de ces stages répondait aux besoins exprimés par les clubs...

Ce résultat médiocre n'est que le résultat de la morosité passée et ne doit pas décourager l'équipe compétente et soudée de la commission régionale. Je dois rajouter que les événements qui ont chahuté l'EFS et la Fédération en 1993 ont été de nature à déstabiliser ou perturber les plus aguerris d'entre nous ! Mais nous avons traversé cette triste période, nous sommes toujours présents et au complet.

Notons aussi que trois Normands se sont présentés au brevet d'Initiateur et ont été reçus.

2.2. Actions vers l'extérieur.

Depuis 1990, nous plaçons nos cadres dans des centres de vacances et mettons à leur disposition le matériel de formation de la commission. Depuis 1991, les demandes dépassent nos possibilités. C'est une tendance très nette même en Normandie, due à l'intérêt croissant du public pour les sports de plein-air.

En 1993, plus de 120 personnes ont été initiées ou formées par les cadres ou/et avec les moyens de la commission. Pour ce faire, nous utilisons largement le label "EFS" pour promouvoir la qualité de l'enseignement dispensé, et pour matérialiser l'existence de l'EFS dans la région, dans l'opinion publique et les instances officielles.

Cette démarche nécessite des cadres disponibles, des structures de fonctionnement adaptées et des partenaires sur les sites. Cela induira et facilitera sûrement l'élaboration d'une convention d'accès aux grottes de Caumont.

2.3. Budget.

La commission EFS Normandie s'autofinance depuis 4 ans environ pour son fonctionnement et ses investissements propres, et contribue de la sorte à l'équilibre des comptes du CSR. Dépenses 1993 : environ 3000F ; recettes : environ 7000 F.

3. Axes d'enseignement prévus pour 1994.

Ils se résument en trois points :

- Créer le ciment et la dynamique régionale par les stages régionaux (*).
- Amener les spéléos normands à se connaître mieux.
- Les inciter ensuite à participer aux stages de formation de cadres.

La priorité absolue reste la formation de cadres, pour pérenniser l'action de la commission et dynamiser l'ensemble du CSR Normandie.

Plusieurs stages régionaux sont prévus par le CSR ou les CDS 27 et 76 (*) : 2 week-end techniques, un stage découverte plongée, et 3 stages hors région (spéléo et canyon, camp d'été, découverte d'un karst). On parle aussi d'un stage de topographie.

Des actions ponctuelles d'enseignement pourront avoir lieu. Par exemple, les contacts établis avec la commune de Caumont pourraient aboutir à une campagne de sensibilisation auprès des enfants scolarisés dans la commune ; ce sont nos partenaires de demain...

En conclusion, la commission d'enseignement de la région "J" reste un lien privilégié entre les spéléos normands. Elle est un atout pour le CSR Normandie.

CENTRE SPELEOLOGIE ET CULTURE
8 rue des Ecoles
64800 BAUDREIX
Tel: 59.61.40.44. & 59.92.94.99.
Ouvert toute l'année.

HEBERGEMENT
Gîte de groupe

- * capacité 22 lits
- * salle à manger 30 m²
- * salle détente ou réunion 30 m²
- * cheminée
- * parking, espace vert, mur escalade
- Gestion libre
- 1/2 pension
- Pension complète

Nous servons les repas jusqu'à 22 h.

* découverte
STAGES * formation
* perfectionnement

Stage agréé EFS programmé chaque année: voir calendrier EFS
Nous pouvons organiser des stages agréés à la carte.

La structure est à la disposition des cadres EFS cherchant un site pour organiser des stages: nous vous proposerons un listing de cavités avec les distances depuis le centre, et nous assurons toute votre intendance.

Possibilité d'initiation sur agrès extérieur ou en salle.

REGION CHAMPAGNE, PICARDIE, FLANDRE-ARTOIS CSR "K"

par José MULOT

Cette année 1993 fut une année de changements...

La Ligue spéléo Champagne-Ardenne a refusé de promouvoir les stages EFS ; c'est donc la Ligue Flandre-Artois qui a assumé seule la continuité en organisant 3 stages et un week-end technique.

La subvention attribuée par la Ligue Flandre-Artois a été conséquente (de l'ordre de 6000 francs), ce qui a permis d'absorber le déficit lié essentiellement à l'éloignement du massif karstique choisi (plus de 1000 km). Un stage Découverte, un stage Perfectionnement, et un stage Initiateur ont été réalisés en parallèle sur le massif de la Coume Ouarnède (Haute-Garonne) ; ils ont rassemblé 28 spéléos.

Merci au Spéléo-Club des Ardennes, au L.U.C. spéléo, au Spéléo-Club de Dunkerque et à la Ligue Flandre-Artois pour l'apport du matériel collectif et individuel. Pour 1994, 3 stages sont à nouveau programmés ainsi qu'un week-end technique.

REGION LORRAINE CSR "L"

par Francis VATREY

Si les cadres lorrains participent activement à la vie de leur propre club, ils sont peu disposés à organiser de véritables actions d'enseignement.

Le bilan de l'année écoulée est un peu triste : seul le CDS des Vosges, qui compte trois nouveaux initiateurs, a organisé un stage de Découverte par l'intermédiaire d'un club, et un week-end "technique de réchappe". Un point réjouissant tout de même : un nouveau Moniteur et un nouvel Initiateur dans le département de la Meuse.

Il s'agit maintenant d'essayer d'inverser cette tendance morose ; voici les objectifs que nous nous fixons à présent :

A court terme :

- Reprendre contact avec les différents brevetés du CSR (il y a tout de même 60 titulaires du brevet d'initiateur, 5 moniteurs, et 2 instructeurs en Lorraine).
- Mettre en place un week-end régional "techniques de réchappe".

A moyen terme :

- Organiser un stage perfectionnement technique régional.
- Mettre en place une préparation au monitorat (sous forme de week-end).

A plus long terme :

- Organiser un stage Initiateur...

Cette liste de projets n'est pas forcément exhaustive ; elle reste ouverte à toute autre proposition.

REGION COTE D'AZUR CSR "T"

par Philippe BERNARD

1. La région Côte d'Azur.

La région Côte d'Azur regroupe les deux départements du Var et des Alpes-Maritimes, avec plusieurs massifs karstiques de grande importance, connus de la plupart des spéléos français. Qui n'a jamais entendu parler du Marguareïs, de l'Audibergue, ou plus modestement du plateau de Siou-Blanc ?

Notre région compte environ 400 fédérés, répartis en une trentaine de clubs.

Il n'est pas facile de connaître le nombre total de brevetés, mais on peut compter sur une quinzaine d'initiateurs et 2 moniteurs qui s'investissent dans des "missions d'enseignement". C'est peu ! Et c'est pour cela qu'un effort est à faire en 1994.

2. Bilan 1993.

- Aucun stage agréé EFS. Du fait du manque de moniteurs actifs, il est difficile d'être en conformité avec les normes d'encadrement. Néanmoins, face à une demande importante des spéléos, nos actions d'enseignement existent à l'échelon régional, et c'est déjà bien !

- Une dizaine de week-end à thème, plus appréciés autant par leur souplesse que par leur organisation simplifiée. Notamment : équipement en falaise et en cavités ; et auto-secours (décrochage, balanciers divers, systèmes de réchappe).

- Participation des spéléos du CSR T à d'autres stages EFS : 2 stagiaires au stage "traçages" à Olargues dans l'Hérault , et 1 stagiaire initiateur qui a obtenu le brevet.

3. Projets 1994.

Un stage de formation technique des CDS 83 et 06, sur 3 week-end en février-mars. 25 stagiaires d'ores et déjà inscrits, et 10 cadres. Durant ce stage, nous expérimenterons l'idée d'un dernier week-end à thème. 5 thèmes ont été retenus : escalade (techniques, étude de différents perfos et groupes électrogènes), coloration (aperçu des méthodes), prospection, notions de spéléo-secours, protection du milieu. Chaque groupe présentera le thème choisi au reste du stage.

Nous devons probablement faire un second stage formation pour satisfaire toutes les demandes varoises.

4 inscriptions aux stages initiateur (Lot et Ardèche), et 3 au moniteur (Pâques) sont programmées.

4. Conclusion.

1993 n'a pas été une grande année de stages ; c'est pourquoi une amélioration est souhaitable sur ce point (cf. projets).

De plus, si l'action d'enseignement au niveau des clubs est complètement satisfaisante, un manque de communication avec l'EFS via les CDS est à déplorer. Ces mêmes clubs ne peuvent être tenus comme responsables, et je me propose donc d'élaborer un questionnaire visant à une connaissance accrue des activités d'initiation.

FORMATIONS
STAGES ET BREVETS
ENSEIGNEMENT EXTRA-FEDERAL

Au 31 décembre 1993 :

- **1445** spéléos sont titulaires d'une carte d'**Initiateur**

885 d'entre-eux sont encore fédérés, soit **61 %**

- **232** spéléos sont titulaires d'une carte de **Moniteur**

178 d'entre-eux sont encore fédérés, soit **77 %**

100 sont **validés** (ont encadré un stage depuis 3 ans)

- **59** spéléos sont titulaires d'une carte d' **instructeur**

49 d'entre-eux sont encore fédérés, soit **83 %**

L'ensemble des **brevetés actifs de l'EFS** se compose de

- **197 initiateurs,**
- **87 moniteurs,**
- **26 instructeurs.**

(ayant renvoyé leur compte-rendu d'activités 1993)

N.B. Beaucoup de comptes-rendus normalisés de stages n'ayant pas encore été transmis à l'EFS, le bilan des *actions d'iverses d'enseignement* et des *stages spécialisés* sera publié dans Info-EFS n°26.

STAGES TECHNIQUES 1993

par Frédéric ROUX

1. Bilan chiffré.

	Déc.	Form.	Perf.	Total	1992	évolution
Nombre de stages au calendrier	18	6	11	35	35	0
Nombre de stages réalisés et agréés	9	7	8	24	24	0
Nombre de stages annulés ou non-agréés	9	2	3	14	18	- 4
Nombre de stagiaires	90	42	55	187	208	- 21
Nombre de journées x stagiaires	557	256	317	1130	1098	+ 32
Nombre de cadres	28	33	32	93	92	+ 1 *
Nombre de journées x cadres	98	115	134	347	301	+ 46 *

(*) : Chiffres non significatifs. Comme chaque année, le nombre de cadres est surévalué : certains encadrent deux niveaux de stage à la fois, ce qui n'apparaît pas toujours clairement sur les comptes-rendus, et lorsque le stage se déroule en parallèle avec un stage Initiateur, tous les stagiaires initiateurs se retrouvent cadres tour à tour.

Commentaires :

Le nombre total de stages réalisés est identique à celui de l'an dernier, c'est à dire avec tout de même un fort taux d'annulation (environ 30%), dont la moitié des stages Découverte.

Les deux tiers des stages sont organisés par des CDS ou des CSR.

Le regroupement de plusieurs niveaux (découverte/formation, formation/perfectionnement) permet de "tenir" des stages à effectif trop réduit sur un seul niveau.

Quelques stages (encore trop peu) se sont déroulés en parallèle avec des stages Initiateur et Moniteur, bénéficiant ainsi d'un encadrement plus étoffé.

187 stagiaires au total, soit 21 de moins qu'en 1992... une baisse de 10% en un an.

Notons une forte proportion de filles cette année : plus de un stagiaire sur quatre ; 5 monitrices et 3 initiatrices également dans l'encadrement.

Remarque générale : la rareté des comptes-rendus détaillés ne permet pas une analyse fiable des contenus de stages...

2. Par type de stage.

Découverte :

La durée des stages Découverte agréés varie entre 4 et 7 jours, avec un cas particulier à 11 jours½.

Le taux d'encadrement laisse parfois perplexe : de 4 cadres pour 26 stagiaires, à 2 cadres pour 1 stagiaire...

L'encadrement est surtout composé d'initiateurs : 19 initiateurs, 4 moniteurs, 5 instructeurs.

Dans plusieurs stages, la progression des stagiaires est remarquable. Citons l'exemple d'une session sur le Dévoluy où la cinquième journée a pu être consacrée à une traversée de -250m.

Formation technique :

La durée des stages de Formation Technique varie entre 5 et 7 jours ; l'un s'est déroulé en trois week-end.

Les initiateurs sont là aussi très majoritaires à l'encadrement : 21 initiateurs, 10 moniteurs, 1 instructeur.

Le contenu de ces stages est moins hétérogène que pour le niveau Découverte, et le référentiel semble à peu près respecté.

Perfectionnement technique :

Durée généralement identique à celle des stages Formation : 5 à 7 jours.

Les moniteurs sont majoritairement cadres de ce type de stage : 19 moniteurs, 11 initiateurs, 2 instructeurs.

LA FORMATION DES INSTRUCTEURS

par Jean-Pierre HOLVOET

Pour la deuxième année consécutive, il n'y a pas eu d'Unité de Valeur technique Instructeur. Ceci est dommageable car c'est au cours de cette U.V. que se préparent et s'organisent les équipes d'encadrement des stages Moniteur, et que se discutent les projets de travaux de recherche.

Depuis l'année dernière, le nombre de moniteurs engagés dans le cycle de formation Instructeur est passé de 19 à 25 ; c'est dire l'intérêt que revêt cette formation au yeux de nombre de moniteurs. Néanmoins, il faut aussi constater qu'aucun d'entre eux n'a achevé son cursus en 1993.

Parmi les candidats, 11 au-moins doivent participer à une U.V. technique ; c'est pourquoi il a été décidé d'en mettre une en place à la Toussaint 1994. Cette U.V. sera non seulement ouverte à tous les moniteurs engagés dans le cycle instructeur, qu'ils aient ou non déjà participé à une U.V. précédente, mais aussi à tous les instructeurs en titre actifs.

Le contenu et le lieu de cette U.V. font actuellement l'objet d'une recherche, afin d'en faire un lieu de rencontre, de réflexion, et d'action. En un mot : *relancer une dynamique*.

Sont actuellement inscrits dans le cycle Instructeur : (sous réserve d'affiliation FFS)

Stéphane FORTAS	Laurent MAFFRE	Patrick LABADIE	Philippe JARLAN
Jean-Paul GUARDIA	Anthony LEVEQUE	Laurent MACARY	Serge CAILLAULT
Philippe ROUX	Maurice DUCHENE	Franck MARCILLOUX	Eric CHARRON
Jean-Marc HONIAT	Florence GUILLOT	Paul SZOSTAK	José MULOT
Anne JOHANNET	Stéphane BOYER	Didier CAILHOL	Raynal DELOZANNE
Michel SARRAIL	Fabrice FILLOLS	Raphaël SAUZEAT	Cyrile ARNAUD
Joël POSSICH			

Rappel : Conditions d'inscription au cycle.

- Etre membre de la FFS depuis l'obtention du brevet d'initiateur.
- Etre moniteur validé et avoir encadré au-moins deux stages agréés par l'EFS.
- Avoir renvoyé son compte-rendu annuel d'activités de cadre (*).
- Faire acte de candidature auprès de la Direction EFS, avec curriculum vitae et énoncé de son projet de travail de recherche.
- En cours de cycle, tout changement du sujet de recherche doit faire l'objet d'un accord préalable de la Direction EFS.

Rappel : Obtention des unités de valeur.

- Organisation d'un stage Initiateur, dont le bon déroulement sera contrôlé par la Direction EFS.
- Participation, sous la responsabilité d'une équipe d'encadrement, à une *Unité de Valeur technique et de réflexion* sur l'enseignement de la spéléologie et des disciplines connexes.
- Encadrement d'un stage Moniteur complet.
- Habilitation = entretien et présentation du travail de recherche réalisé avec un dossier d'investissement fédéral, lors des Journées d'Etudes.

(*) NDLR = Sur les 25 noms cités plus haut, 6 ne remplissent pas cette condition en 1993...

STAGES MONITEUR 1993

par Jean-Pierre HOLVOET

1. Les stages Moniteur nationaux.

2 stages complets ont eu lieu cette année ; ils ont concerné 24 stagiaires et 9 cadres.

- Le premier sous la responsabilité de Gérard Cazes s'est tenu à Saint-Pierre des Tripiers (Lozère) pour les tests techniques, et à Saint-Bauzille de Putois (Hérault) pour la seconde partie, du 25 avril au 9 mai 1993. Sur 11 stagiaires au départ, 1 a échoué aux tests techniques, 3 à l'issue de la deuxième partie (dont 2 candidats roumains), soit *7 moniteurs-stagiaires*.

- Le deuxième sous la co-responsabilité de Thierry Krattinger et de Florence Guillot s'est déroulé en Ariège du 23 octobre au 7 novembre. Les 13 stagiaires présents ont tous réussi les tests, 3 ont choisi de se présenter ultérieurement à la seconde partie. *10 moniteurs-stagiaires*.

Un test prévu en Haute-Savoie du 29 août au 1er septembre sous la responsabilité de Jacques Gudefin a dû être annulé faute de candidats.

A l'issue de ces 2 stages, *il y a donc au total 17 moniteurs stagiaires*, 81 % de réussite en mettant à part les 3 candidats qui n'ont passé que les tests techniques.

2. La formation "Animateurs Pleine-Nature" de Florac.

Il y avait 10 candidats engagés dans la formation continue mise en place par l'APN de Florac. *8 sont aujourd'hui moniteurs-stagiaires*. 1 s'est retiré du cursus de formation, et 1 n'a vu sa formation validée qu'après avoir passé avec succès les tests techniques en Ariège.

Ce dernier cas doit rester exceptionnel. En effet, il n'est pas dans la procédure habituelle de commencer la formation par la seconde partie, sans être sur de posséder le niveau physique et technique requis.

3. Formation Brevet d'Etat.

Suite à l'instauration du BEES 1er degré option spéléologie, la Direction de l'EFS a décidé de la possibilité d'attribuer le titre de moniteur-stagiaire à un breveté d'Etat déjà titulaire du brevet d'Initiateur et membre de la FFS qui en ferait la demande motivée à l'EFS. En cas d'accord de la Direction, il ne restera plus au postulant qu'à encadrer un stage Initiateur ou Perfectionnement pour devenir Moniteur titulaire.

Cette décision s'appuie sur le fait que le BEES est un diplôme de haut niveau dont le sérieux du contenu ne saurait actuellement être mis en question, et que le titulaire du Brevet d'Etat qui souhaite devenir moniteur ne peut qu'avoir de fortes motivations fédérales.

Dans ce cadre-là, nous comptons *1 moniteur-stagiaire en plus*.

4. Bilan.

Une synthèse sur le contenu des stages, élargie aux années précédentes, sera publiée dans le prochain Info-EFS.

Il semble important de mettre en valeur les *travaux de recherches sur les techniques et le matériel* réalisés lors de ces stages. L'objectif est évidemment l'amélioration des techniques et donc de la sécurité des pratiquants. La publication des résultats devrait être systématique et alimenter la rubrique technique de Spelunca ; un lien doit être fait avec le *Groupe d'Etudes Techniques* de l'EFS.

Cette année, aucun cadre n'a participé à la fois aux 2 stages ; cela ne risque-t-il pas de nuire à terme à leur cohérence ? Cependant, la relance de l'UV Instructeur devrait permettre d'harmoniser les contenus, les critères d'évaluation, et favoriser le renouvellement progressif des cadres.

En chiffres, l'année 1993 aura permis de former *27 moniteurs-stagiaires*, ce qui constitue une augmentation importante par rapport à 1992 (16).

STAGES INITIATEUR 1993

Par Rémy LIMAGNE

1. Bilan chiffré.

12 stages étaient programmés au calendrier : 3 ont été annulés par manque d'inscriptions, 1 a été rajouté. C'est en fait 10 stages qui ont eu lieu en 1993, organisés par : CSR "C" = 1, CSR "E" = 1, CSR "F" = 4, CSR "G" = 1, CSR "K" = 1, CSR "P" = 1, EFS = 1.

Ces 12 stages ont regroupé 109 candidats, soit une diminution de 27% par rapport à 1992. 88 brevets ont été délivrés ; le taux de réussite est de 81%. 3 filles seulement ont participé à ces stages. 11 candidats avaient déjà échoué une fois au brevet d'initiateur, 10 d'entre eux l'ont obtenu à ce deuxième essai. La moyenne d'âge des stagiaires varie peu : 27 ans.

Une aussi faible participation aura des répercussions sur les stages Moniteur des années à venir si des mesures incitatives ne sont pas prises en faveur de ces prochains stages Moniteur.

Régions d'origine des stagiaires initiateurs :

A = 3	B = 0	C = 22	D = 4	E = 15	F = 16	G = 9	H = 1	J = 4
K = 1	L = 4	M = 4	N = 1	P = 5	R = 3	S = 3	T = 8	étr. = 2

Ces 10 stages ont été encadrés par 36 moniteurs ou instructeurs validés, et 10 moniteurs-stagiaires qui ont ainsi été titularisés.

2. Déroulement des stages.

Si le bilan chiffré est peu reluisant, les comptes-rendus détaillés (6 reçus à ce jour) font apparaître un contenu des stages qui va en s'améliorant et dans le sens d'une plus grande homogénéité.

- Les tests techniques institués en début de stage sont appliqués "en souplesse", d'ailleurs le taux d'échec reste faible : les stagiaires sont mieux préparés, car mieux informés avant d'arriver au stage (envoi des référentiels).

- Contrairement à une idée un peu trop véhiculée en ce moment, les connaissances générales ne sont pas du tout négligées : au-moins une journée et une soirée sont consacrées entièrement à la karsto-topo ; les observations et explications se font plus régulièrement sous terre, notamment à l'occasion des séances d'encadrement ; les stagiaires préparent des exposés sur ces thèmes.

- La pédagogie a enfin dépassé le stade de la théorie : une ou deux journées complètes d'encadrement, et dans plusieurs cas la gestion complète d'un stage Découverte ; notons qu'il y a des années (cf. précédents Info-EFS) que nous conseillons aux responsables l'organisation d'un stage Découverte en parallèle à l'Initiateur, nous sommes maintenant entendus, réjouissons-nous !

- La participation active des stagiaires est de plus en plus sollicitée, surtout pour ce qui concerne les points théoriques : présentation d'exposés, débats, souvent d'ailleurs préparés *avant* le stage ; on demande aux stagiaires de savoir ou d'apprendre à s'exprimer, ce qui est bien normal pour des gens chargés d'enseigner...

- Enfin, les méthodes d'évaluation s'affinent de plus en plus, quoique sensiblement différentes d'un stage à l'autre ; mais de véritables grilles d'évaluation et méthodes de contrôle sont utilisées, *qui devraient permettre un débat particulièrement enrichissant aux Journées d'Etudes EFS 1994.*

Planning type d'un stage Initiateur : (exemple pour une équipe)

- J. 1 Technique en falaise = équipement, réchappe, auto-secours.
- J. 2 Exploration de 8 heures environ = équipement, réchappe, auto-secours, aisance, endurance.
- J. 3 Encadrement de groupe = sens de l'organisation, sécurité, observations, communication.
- J. 4 Topographie, karstologie = matériel, relevés, report, cartes, connaissances élémentaires.
- J. 5 Encadrement de groupe = perfectionnement aux techniques spécifiques à l'encadrement.
- J. 6 Exploration de 8 heures environ = technique et connaissances générales.
- J. 7 Contrôles de connaissances, bilans.

RAPPORT D'ACTIVITE DES BREVETES EFS

par Ludovic MENOUX

Introduction.

Rappelons que chaque année, reçoivent un formulaire de compte-rendu d'activité tous les nouveaux brevetés, et les brevetés actifs (*c'est à dire les initiateurs, moniteurs et instructeurs fédérés et ayant renvoyé leur compte-rendu l'année précédente*). Ces formulaires parviennent aux intéressés avec Info-EFS au mois de mars, et concernent le bilan d'activités de l'année précédente. Ci-dessous sont donc analysées les activités des brevetés en 1992.

A la mi-novembre 1993, l'EFS avait reçu 313 comptes-rendus annuels d'activités de cadres. Pour mémoire, le nombre de brevetés ayant renvoyé leur compte-rendu d'activités s'élevait à 110 en 1989, 200 en 1990, 280 en 1991, et 332 en 1992. 1993 enregistre donc une légère baisse, qui semble hélas contredire la tendance précédente... Souhaitons qu'il ne s'agisse que d'une désaffection passagère ; Info-EFS n° 26 nous le dira !

Comme toujours, le dépouillement des fiches n'a pas été chose simple. Des dizaines de personnes n'ont déjà pas indiqué leur numéro d'adhérent FFS, et j'ai dû les situer par rapport à leur adresse. C'est une source d'erreur, car l'adresse ne correspond pas forcément à la région d'affiliation FFS. Mais ne les blâmons pas, car ils ont tout de même fait l'effort de renvoyer leur compte-rendu. Que les 313 brevetés qui l'ont fait soient ici remerciés pour les renseignements qu'ils nous fournissent. Ceux-ci étant parfois imprécis, les données indiquées dans l'analyse ci-après sont à considérer en général comme des valeurs minimales.

1. Qui sont les brevetés actifs ?

Région FFS	Initiateurs	Moniteurs	Instructeurs	Total
A	20	9	1	30
B	4	1	0	5
C	41	23	8	72
D	10	9	1	20
E	16	14	2	32
F	21	18	5	44
G	8	3	1	12
H	9	0	0	9
J	6	0	1	7
K	3	2	0	5
L	11	0	1	12
M	5	0	2	7
N	4	1	0	5
P	26	6	3	35
R	5	0	0	5
S	6	0	0	6
T	1	0	1	2
Etranger	1	1	0	2
Total	197	87	26	310

Le total est de 310 au lieu de 313 car 3 fiches faisaient par erreur état d'activités en 1993 à la place de 1992.

2. Quand les brevetés actifs ont-ils obtenu leur brevet ?

Ont obtenu le brevet	Initiateur	Moniteur	Instructeur
avant 1970	00 %	01 %	04 %
entre 1970 et 1979	02 %	20 %	20 %
entre 1980 et 1984	13 %	08 %	08 %
entre 1985 et 1989	24 %	36 %	30 %
entre 1990 et 1992	58 %	28 %	11 %
date inconnue	03 %	07 %	27 %

On peut remarquer que plus de la moitié des Initiateurs actifs sont brevetés depuis moins de 4 ans ; mais 1 sur 3 tout de même est actif depuis 4 à 12 ans. A l'opposé, chez les instructeurs, un quart de ceux qui ont répondu a obtenu ce brevet avant 1980. Ce chiffre est sans doute en dessous de la vérité car un autre quart ignore quand il l'a obtenu, ce qui n'est pas un indice de fraîcheur...

3. Profession des brevetés actifs ?

Profession	Initiateur	Moniteur	Instructeur
Enseignant	13 %	22 %	27 %
Etudiant	11 %	04 %	00 %
Educateur/Animateur	10 %	05 %	15 %
Métier du sport	08 %	24 %	23 %
Corps constitué	05 %	06 %	00 %
Secteur primaire	02 %	02 %	00 %
Secteur secondaire	15 %	16 %	04 %
Autre ou pas de rép.	34 %	07 %	12 %

La dernière ligne met en évidence un grand nombre de réponses trop vagues pour être classifiées (du type "responsable", ou "fonctionnaire"), et c'est dommage car la connaissance du métier des brevetés permet de mieux cibler les besoins, les compétences, les disponibilités. Par exemple, il apparaît anormal que 11% seulement des initiateurs soient étudiants, alors que cette catégorie dispose en principe de beaucoup de temps libre pour encadrer. Que un quart des moniteurs et des instructeurs ait un métier lié au sport démontre bien l'usage professionnel de ces brevets fédéraux (ceci n'est absolument pas une critique).

4. Les brevetés responsables fédéraux.

Les brevetés qui ont répondu occupent 310 postes de responsables. Cela ne signifie pas que tous sont élu à un échelon quelconque, car certains cumulent 2 voire 3 mandats ! Mais 132 sont membre d'un bureau, de club, CDS, CSR ou d'une commission nationale. L'échelon le plus représenté est celui du club, mais pas seulement : il faut savoir que début 1994, sur les 68 présidents de CDS existants, 38 sont des brevetés EFS (1 instructeur, 12 moniteurs, et 25 initiateurs).

Cette importante proportion démontre bien que les brevetés sont les piliers de la fédération.

5. La formation spéléologique des brevetés.

Une fois leur brevet obtenu, les brevetés continuent dans l'ensemble à se former. Le secours apparaît comme le complément le plus attrayant au brevet d'enseignement : 25 % des initiateurs ont suivi une formation secours ou désobstruction. Par contre, peu de candidats aux stages canyon et aux stages scientifiques. C'est dommage car l'EFS propose une aide financière aux brevetés désirant se perfectionner dans les domaines scientifiques ; peut-être cette procédure n'est-elle pas assez connue ?

6. Encadrement de stages par les brevetés.

En 1992, 1 cadre a encadré 11 stages (!) ; 1 autre 7 stages ; 2 ont encadré 5 stages ; 4 ont encadré 4 stages ; 11, 3 stages ; 21, 2 stages ; et 51, 1 stage.

91 cadres ont participé à des actions d'enseignement, soit 66 % des instructeurs actifs, 50 % des moniteurs actifs, et 21 % des initiateurs actifs.

Nbre de brevetés ayant encadré en 1992 :	Initiateurs	Moniteurs	Instructeurs
Plongée spéléo	4	0	0
Canyon	3	3	11
Actions Diverses	32	34	20
Découverte	7	0	3
Formation / Perf.	13	14	2
Qualification spéléo	2	1	0
Initiateur	--	25	4
Moniteur	--	4	4

La plupart des Actions Diverses d'Enseignement sont des formations secours. Il est clair que tout le monde n'a pas signalé tout ce qu'il a fait : il paraît aberrant que 7 initiateurs seulement et aucun moniteur aient encadré des stages Découverte, alors que le bilan de ce type de stage (cf. Info-EFS n°24 page 31) en dénombre respectivement 19 et 4... Les autres ont donc omis de le préciser, ou de renvoyer leur compte-rendu d'activité ! Les chiffres ci-dessus sont donc à considérer comme largement inférieurs à la réalité...

7. Encadrements extra-fédéraux.

170 brevetés ont participé à des séances d'encadrement en dehors des formations fédérales (centres de vacances, sensibilisations grand public, etc.), bénévolement ou de façon rémunérée, pour un total d'environ 800 journées. Ce sont ainsi plus de 70000 (soixante-dix mille) journées-stagiaires qui ont été assurées par des brevetés de la FFS.

Nous sommes persuadés que ce chiffre est en-deça de la réalité. En effet, certains répondent "beaucoup" à la question "nombre de journées-stagiaires"... Comment valoriser notre compétence et notre savoir-faire auprès des administrations avec des "beaucoup", "je ne sais plus", "un certain nombre"...? *Il nous faut absolument une réponse chiffrée ; il n'y a que vous qui pouvez l'évaluer.*

8. Commentaires.

L'ensemble des 310 comptes-rendus à dépouiller représente cette année une vingtaine d'heures de travail. La fiche remaniée a permis une meilleure lisibilité, mais il nous faut la revoir à nouveau. Souhaitons que les améliorations apportées au modèle 1994 (C.R. activités 1993) recueillera encore plus de suffrages.

Chaque rubrique doit être remplie soigneusement ; en cas de place insuffisante, compléter sur une feuille supplémentaire agrafée au formulaire.

La notion de *journée-stagiaire* doit être claire. Un groupe de 8 personnes encadrées le matin, et un *autre* groupe de 8 personnes encadrées l'après-midi donne 16 stagiaires, mais 8 *journées-stagiaires*.

Conclusion.

Les 310 brevetés ayant répondu au questionnaire sont des brevetés actifs. Il y en a certainement plus mais nous ne le savons pas, c'est dommage.

Merci à ces brevetés actifs qui nous permettent de mesurer l'implication des cadres EFS dans la vie spéléologique. Merci à ces brevetés actifs qui nous aident à mesurer l'étendue de la pratique spéléologique en France. Merci à ces brevetés actifs qui prouvent que l'EFS est une commission fédérale dynamique et exemplaire.

Aidez-nous à faire revenir cette année un maximum de comptes-rendus en réclamant d'autres imprimés ou en photocopiant le vôtre pour des brevetés de votre connaissance qui sont prêts à faire cet effort pour redevenir..."actifs" !

CONSEIL - ANIMATION EN C.V.L

par Jean-François GODART

En 1993, 5 départements seulement ont réalisé une opération "Conseil-Animation en CVL" : Ain, Aveyron, Lot, Pyrénées-Atlantiques, Lozère. Soit deux de moins qu'en 1992 : le Jura (pas de financement par la DDJS), et la Dordogne (financement possible, mais pas de volontaire).

Rappelons qu'il s'agit d'une collaboration entre les Comités Départementaux et les Directions Jeunesse et Sport, visant à analyser et à orienter la pratique spéléologique dans les Centres de Vacances. Les DDJS proposent aux CDS des "mois de traitement saisonnier", destinées à indemniser un cadre fédéral (moniteur EFS) chargé de conseiller les Directeurs de CVL, éventuellement d'organiser ou d'assurer des animations, et de rédiger un rapport.

Ce type de collaboration donne l'occasion aux structures fédérales de montrer leur sérieux à l'administration (dans les Pyrénées-Atlantiques, cela a été un élément déterminant pour la création par le Conseil Général d'un poste de Conseiller Technique auprès du CDS), ou au contraire de se "saborder"... lorsque le cadre embauché par la DDJS néglige de réaliser un compte-rendu par exemple !

Lancées pour la première fois en 1985 dans l'Aveyron, ces opérations se sont multipliées jusqu'à concerner 9 départements en 1990 ; la régression est sensible depuis..

Département de l'Ain : (rapport de Bernard CHIROL).

1339 participants, 1872 séances-participants ; moyenne de 1,4 séance par personne.
17 CVL pratiquant la spéléo.
3 structures prestataires de services.

Département de l'Aveyron : ?

Département du Lot : (rapport de Guy BARIVIERA).

3370 participants, 6641 séances-participants ; moyenne de 2 séances par personne.
58 CVL pratiquant ; 5 disposent de leur propre encadrement, 53 sous-traitent l'activité.
6 structures prestataires de services.

Département de la Lozère : (Odile GALZIN, rapport en cours ; infos de Philippe BLANCHET)

Obtention d'1 mois saisonnier de la DDJS, plus 14000 francs du Conseil Général en complément de salaire et frais de déplacements.
5 CVL avec leur propre encadrement.
12 prestataires de services.

Département des Pyrénées-Atlantiques : (rapport de Jean-François GODART).

8477 participants, 12465 séances-participants ; moyenne de 1,5 séance par personne.
13 CVL avec leur propre encadrement : 1404 participants ; 1,6 séance par participant.
8 prestataires de service ; 1,3 séance par participant.

Il est extrêmement regrettable que ces enquêtes ne soient pas initiées ou renouvelées dans des départements où la pratique spéléo en centres de vacances est intense (Ardèche, Drôme), Doubs...).

LABEL EFS - CENTRES AGREES

par Rémy LIMAGNE

1. Caractéristiques des centres avec hébergement et tarifs 1994.

L'EFS a donné l'agrément 1994 à 8 centres ou structures pratiquant l'encadrement spéléologique à titre professionnel. 1 en région Franche-Comté (Doubs), 1 en région Auvergne (Corrèze), 2 en région Rhône-Alpes (Ardèche, Savoie), 1 en région Aquitaine (Pyrénées-Atlantiques), 3 en région Midi-Pyrénées (Lot, Aveyron, Tarn et Garonne).

6 centres agréés sur 8 proposent un hébergement.

Nom du centre et département	nombre de lits	salles de travail	local matériel	local séchage	pension complète	demi-pens.	gest. libre
Gîte du Lison (25)	55	01	OUI	OUI	150 F	100 F	50 F
Les Amis du Célé (46)	140	05	OUI	OUI	160 F	-	45 F
Spéléo et Culture (64)	24	01	OUI	NON	140 F	110 F	60 F
Maison de la Spéléo (82)	35	01	OUI	NON	150 F	120 F	45 F
CMSEA Millau (12)	20	01	OUI	NON	140 F	105 F	45 F
Le jour et la nuit (07)	14	01	OUI	NON	150 f	120 F	50 F

2. Matériel d'encadrement (6 centres).

Bien que tous spécialisés dans l'initiation, les centres disposent d'équipements individuels de remontée aux bloqueurs : de 8 à 38 équipements bloqueurs, et de 6 à 20 équipements échelle. L'association *Découvertes* (Corrèze) dispose d'un total de 58 équipements (échelle + bloqueurs).

L'acétylène est le mode d'éclairage le plus couramment utilisé (150 frontales acétylène seul, et 80 éclairages mixtes pour les 6 centres), mais certains centres disposent aussi de 10 à 20 frontales électriques simples.

Tous les centres proposent des combinaisons, surtout non imperméables (jusqu'à 150 combinaisons pour l'association *Découvertes*).

3. Types de cavités visitées en encadrement.

Les encadrements se déroulent dans leur très grande majorité dans des cavités de classe 2 et 3 ; certaines sont visitées plus de 100 fois dans l'année. Les 5 centres qui ont complété cette rubrique totalisent environ 700 visites dans des cavités de classe 2, 650 dans des cavités de classe 3, et 25 seulement en classe 4. Notons des activités techniques en falaise non négligeables : 180 séances pour un centre.

4. Clientèle.

La clientèle est en grande majorité composée de jeunes. Répartition par tranches d'âge :

- moins de 8 ans = 10 %
- de 8 à 12 ans = 25 %
- de 12 à 15 ans = 33 %
- de 15 à 18 ans = 20 %
- plus de 18 ans = 12 %

Il en découle logiquement, mais de façon moins marquée, un volume d'activité concentré pendant les vacances scolaires :

- vacances d'été = 65 %
- petites vacances = 10 %
- hors vacances = 25 %

Les deux tiers des encadrements se déroulent pendant l'été (colonies et camps de vacances) ; et un quart en période scolaire (importance relative des classes transplantées et des actions ponctuelles, les mercredi après-midi par exemple).

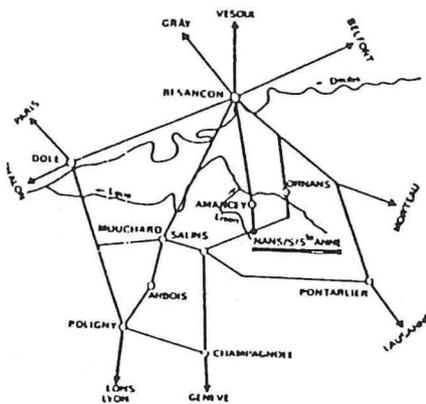
15000 participants ont pratiqué la spéléologie en 1993 par l'intermédiaires des centres agréés par l'EFS (7 bilans). La majorité participant à une séance unique :

- 9000 ont effectué 1 séance,
- 3000 ont effectué 2 séances (une journée),
- 1500 ont effectué 1,5 à 2 journées,
- 1000 ont effectué 3 ou 4 journées,
- 500 ont effectué plus de 4 journées, ce qui peut correspondre à un niveau stage Découverte EFS.

5. Qualification de l'encadrement.

En 1993, les centres agréés ont employé 5 cadres à temps plein, et 33 saisonniers, tous brevetés EFS :

- 1 instructeur,
- 7 moniteurs,
- 16 initiateurs.



GITE D'ÉTAPE LE LISON

NANS-SOUS-SAINTE-ANNE
25330 AMANCEY

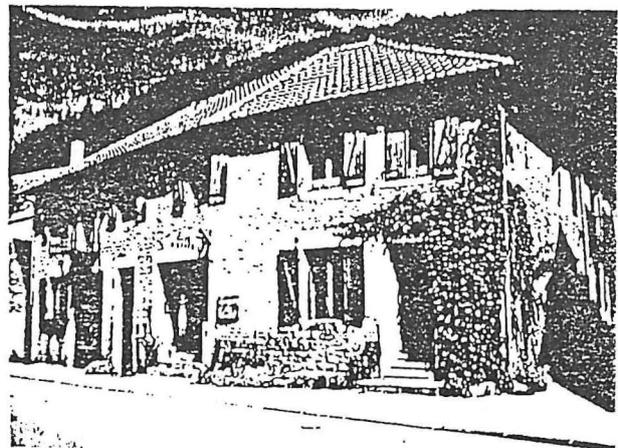
TÉL. 81 86 50 79

NANS-SOUS-STE-ANNE

Un site à découvrir.

Nombreux sentiers et
GR 590.

Les Sources du Lison, du
Gyps et du Verneau, Le
Creux Billard, Le Porche de
la Sarrazine, le Pont du
Diable, les Belvédères. Visites
de musées, La Tisilanderie,
les Salines de Salins-les-
Bains.



Le gîte d'étape est ouvert toute l'année, à tous publics, individuels ou groupes. Confortable, bien équipé, on y séjourne librement. Cuisine à la disposition de tous ou pension, demi-pension sur place. L'hébergement comprend des chambres individuelles, des dortoirs de 4 à 8 places. Capacité de 36 places, et un refuge de 15 places.

LE POINT SUR LES BREVETS D'ETAT

par Jean-Pierre HOLVOET

1. Le B.E.E.S.1 option spéléo.

A l'issue de sa première année d'existence, le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré option spéléologie compte environ 84 titulaires, dont :

- 45 qui l'ont obtenu en ayant passé avec succès l'examen final transitoire ;
- 12 à 15 qui l'ont obtenu par équivalence conformément à l'article 15 de l'arrêté ;
- 24 qui l'ont obtenu après avis favorable de la commission professionnelle du ministère, conformément à l'article 14 du même arrêté.

Deux tests techniques d'entrée ont eu lieu respectivement en mars et mai 1993 ; sur 10 inscrits, il n'y a eu que 2 présents, et un seul admis... Trois préformations ont été organisées regroupant 21 candidats présents ; 18 ont été admis à poursuivre la formation. Enfin, faute de candidats, aucune U.F. n'a été mise en place en 1993.

Après cette première année de fonctionnement, il est apparu nécessaire d'améliorer le dispositif mis en place, et de le faire correspondre aux réalités du terrain. C'est ainsi qu'a été proposé une réorganisation de l'examen final, visant à introduire de manière explicite des épreuves liées à la connaissance du milieu souterrain. D'autre part, un effort particulier d'information à l'usage des candidats sera effectué, notamment par la publication d'un mémento. Enfin, il convient de se pencher rapidement sur la constitution d'une équipe de formateurs au niveau national, et d'envisager la création d'un B.E.E.S. 2ème degré.

Il apparaît également que ces formations d'Etat mobilisent nombre de militants et de cadres techniques fédéraux sans que pour autant - hormis l'attribution de la délégation - cela se soit traduit par l'octroi de moyens supplémentaires à la FFS, notamment la création de postes de CTR ou DTN. Espérons simplement que les engagements pris seront tenus.

Nos stages Moniteur ne semblent pas avoir souffert, en tout cas cette année, de la concurrence du B.E. Ce B.E. apparaît même comme une opportunité pour chercher encore améliorer la qualité de nos stages, en travaillant en profondeur sur les contenus. A cette occasion, il faut noter la proposition du CNSPA de Chalain d'*ouvrir aux membres FFS l'Unité de Formation "milieu et connaissances générales" à prix coûtant* (cf. : calendrier des stages).

Notons enfin que ce Brevet d'Etat peut également contribuer à nous apporter quelques militants déjà formés et prêts à s'investir dans l'enseignement fédéral (cf. : bilan stages Moniteur).

2. Le B.A.P.A.A.T.

Concernant le "Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien", les formations semblent avoir plus de mal à se mettre en place, d'autant qu'elles sont à l'initiative des Directeurs Régionaux Jeunesse et Sports, et qu'elles doivent obligatoirement correspondre à un besoin générateur d'emplois.

Il est apparu rapidement que le dispositif prévu ne permettrait pas de répondre aux besoins d'encadrement en centres de vacances. D'où l'insistance par la FFS pour faire reconnaître ses diplômes fédéraux à des fins d'encadrement occasionnel en CVL.

Il semble que les responsables du B.A.P.A.A.T. auprès de la Délégation aux formations reconnaisse le bien fondé de notre position, et s'orientent vers un *B.A.P.A.A.T. destiné aux professionnels permanents, et vers la reconnaissance des diplômes fédéraux pour l'encadrement estival occasionnel en centres de vacances.*

De quoi rassurer bon nombre d'initiateurs inquiets, et redonner un nouvel élan à ce brevet fédéral (informations complémentaires : voir Spelunca n° 52 page 56).

INFORMATIONS DIVERSES

GROUPE D'ETUDES TECHNIQUES

LE SECOND SOUFFLE DE LA SPELEOLOGIE MAROCAINE

par Marc PELLET

En août 93, une équipe de 3 moniteurs EFS est allée encadrer un stage au Maroc, dans le cadre d'un protocole d'accords bigouvernementaux. C'est le premier protocole entre la France et un pays du Maghreb qui aboutit concrètement. Après des projets avortés avec la Tunisie et l'Algérie, la CREI a proposé cette action avec le Maroc.

1. Pour la petite histoire.

Début août 1993, la réalisation d'un stage au Maroc devenait effective. Il s'agissait pour les cadres EFS qui venaient d'en prendre la charge d'organiser à distance une véritable action de formation, de programmer un stage en terrain inconnu, par courrier et téléphone. Le 29 août, Guy BARIVIERA (instructeur), Luc SAUVAJON et Marc PELLET (moniteurs) se retrouvent à Paris, et le lendemain à Marrakech. L'accueil des Marocains sera inoubliable...

2. Le Maroc, pays de montagnes.

La montagne au Maroc, c'est la grande chaîne de l'Atlas, et le Rif, célèbre dès la plus haute antiquité. Parmi ces montagnes, dans le Haut-Atlas, le Deren (la "montagne des montagnes") est connu des Phéniciens et des Grecs comme le domaine du légendaire géant Atlas supportant le monde.

Long de plus de 700 kilomètres, avec 10 sommets de plus de 4000 mètres d'altitude, le Haut-Atlas est une immense barrière qui délimite le Maroc atlantique et méditerranéen du Maroc saharien. A l'ouest, c'est le massif ancien du Haut-Atlas de Marrakech, aux roches primitives et aux reliefs élevés et drus ; il culmine au Toubkal à 4187 mètres. Au centre, c'est le massif calcaire du Haut-Atlas d'Azilal et Ouarzazate, aux reliefs plus lourds, que découpent de profondes vallées et des canyons vertigineux. A l'est, c'est le massif marno-calcaire du Haut-Atlas de Midelt et Imilchil aux vastes plateaux d'altitude, et que borde sur le versant nord la cédraie primitive ; il culmine à l'Ayyachi, à 3747 mètres.

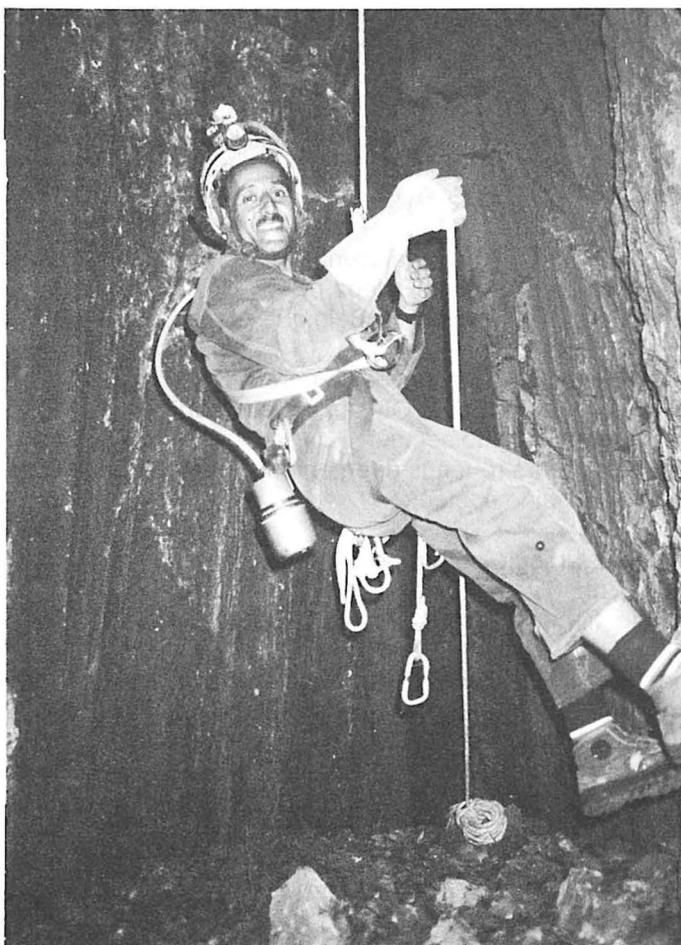
3. Le stage en quelques mots.

En guise d'introduction aux rapports franco-marocains, ce premier stage s'est déroulé sur la façade atlantique du Haut-Atlas : la ville d'Agadir et sa proche région. Si le potentiel spéléologique ne semble pas très élevé dans ce secteur, c'est surtout parce qu'il est mal connu. Il n'existe pas en effet de fédération spéléologique ou de groupement à caractère national au Maroc. Seules à ce jour, l'A.S.A. (Association Spéléo d'Agadir), et la toute jeune section spéléo de l'A.S.P. (Association Sommet Profondeur) de Marrakech, pratiquent la spéléologie de façon régulière.

Le stage a donc réuni des membres de ces deux clubs du 31 août au 13 septembre, autour d'activités et de thèmes tels que :

- notions de base de cartographie,
- topographie sur le terrain et report,
- prévention, protection,
- initiation à l'équipement,
- journées techniques en falaise et sous terre.

Et enfin, exploration collective dans le Wit Tamdoun (la "grotte du Lac"), connue entre autres pour le sauvetage qu'y a accompli le SSF en février 1988. Cette cavité superbe est la plus longue du Maroc, avec 19 km de développement dont 7 km de rivière. Les membres de l'A.S.A. n'attendent que la venue de spéléos motivés pour poursuivre l'exploration du réseau...



4. Perspectives.

Ce stage aura permis aux spéléos marocains une approche rigoureuse de la spéléo, et jeté les bases de futurs échanges entre la France et le Maroc. D'ores et déjà, deux projets sont envisagés pour 1994. D'une part, la réalisation d'un nouveau stage de formation technique au Maroc, auprès d'un public averti et sensibilisé. D'autre part, l'accueil en France de 2 ou 3 spéléologues marocains au cours d'un stage de perfectionnement technique.

Il me reste enfin à remercier nos collègues marocains pour la chaleur de leur accueil ; ils ont rendu ce stage inoubliable, dans un pays superbe et encore plein de mystères.

*Lahcen ACHIR, Président de
l'Association Spéléologique d'Agadir.*

(Photo Marc Pellet)

VOUS AVEZ DIT "LIBRE ACCES" ?

Par Rémy LIMAGNE

Les restrictions d'accès aux cavités pour les spéléologues se font toujours plus nombreuses. Les prétextes ne manquent pas : accidents et sauvetages ultra-médiatisés stigmatisant l'"inconscience" et le "coût pour la collectivité", ras-le-bol des propriétaires devant les allées et venues de ces "marginiaux chevelus et crottés", et de plus en plus intérêt mercantile que peuvent susciter certaines cavités.

Bien sûr, ce problème majeur ne concerne pas *que* l'EFS mais la communauté spéléo toute entière ; mais il concerne *aussi* l'EFS, les cavités les plus menacées sont souvent également les plus fréquentées en stage... Quelle peut être la marge de manoeuvre des spéléos pour contrer ces menaces d'interdiction ? Pas très grande certes, mais en tout cas pas nulle comme l'atteste la petite histoire résumée ci-dessous.

En septembre 1993, des rumeurs convergentes indiquent l'existence d'un *projet d'aménagement touristique* du gouffre de la Baume des Crêtes dans le Doubs. Pour que chacun puisse mesurer l'ampleur du problème, il faut savoir que la Baume des Crêtes constitue l'entrée supérieure du réseau du Verneau, plus long réseau souterrain du nord de la France (32 km), fréquenté par plusieurs centaines de spéléos chaque année. Des stages EFS de tous niveaux se déroulent dans la région, passant systématiquement par cette cavité incontournable.

Confirmation est donnée par le propriétaire du terrain : un spéléo (aux exploits malheureusement bien connus mais dont nous taisons le nom, sa seule ambition étant de devenir célèbre) l'aurait convaincu qu'ils (le propriétaire et le "spéléo") pouvaient gagner beaucoup d'argent en aménageant ce gouffre pour le tourisme.

Immédiatement les structures fédérales (CDS et CSR) s'organisent, pour une contre-attaque conduite notamment par Didier Cailhol, Benoît Decreuse, et Patrick Pélaez.

- Le CSR envoie un courrier d'information à la FFS, à la fédération de Belgique et de Suisse ; l'idée d'une pétition est ouvertement annoncée.
- Contacts et négociations intensifs avec le Conseil Municipal, le Conseil Général.
- Contacts et demande de soutien à la DRJS et au Comité Régional Olympique et Sportif.
- Contacts avec des gérants d'autres grottes aménagées dans le secteur.
- Contacts avec des professionnels tirant une partie de leurs revenus directement ou indirectement de la fréquentation spéléologique du réseau (gîte d'étape, guide spéléo).

L'argumentation développée par les spéléos s'articule autour de 5 thèmes :

1. Démontrer l'aberration technique du projet (descente d'un P.40 par un simple escalier).
2. Démontrer également l'aberration du montage financier (coût réel largement sous-estimé), en présentant un contre-devis.
3. Démontrer que s'il y a création d'un ou deux emplois (mot magique à l'heure actuelle) saisonniers, il y aura aussi disparition de plusieurs autres par l'arrêt de la fréquentation spéléologique.
4. Sensibiliser les élus à l'imminence d'une mobilisation générale de la communauté spéléologique.
5. Et surtout, proposer un autre projet touristique sur le site : la réalisation d'un *sentier karstique*, moins utopique, et plus conforme à l'"intérêt public" (voir pages suivantes, article de B. Decreuse).

Fin octobre, le propriétaire du terrain déchire le projet d'aménagement...

Une histoire qui finit bien en somme, qui permet d'énoncer les conclusions suivantes :

- Organisés et parlant d'une seule voix, les spéléos peuvent se faire entendre.
- Mais il faut faire preuve d'une grande vigilance, et réagir à la première rumeur.
- Les responsables fédéraux de tous niveaux (clubs, CDS, CSR) doivent entretenir des relations étroites, courtoises, et permanentes avec les élus et les propriétaires de sites spéléologiques.

En d'autres termes, il vaut mieux prévenir que guérir...

Mais plutôt que d'être obligée de répondre au coup par coup, la Fédération ne devrait-elle pas réaliser une campagne de prévention, par exemple en organisant l'acquisition par les structures fédérales de l'entrée des cavités les plus importantes pour la spéléologie ?

Ne serait-ce pas la plus belle réponse que la FFS puisse apporter à ceux qui s'interrogent sur son utilité, que de leur garantir le simple droit d'aller sous terre ?

UN SENTIER KARSTIQUE EN FRANCHE-COMTE

par Benoît DECREUSE

L'idée n'était pas nouvelle. Des sentiers présentant l'érosion des massifs calcaires français peuvent d'ailleurs être visités en plusieurs endroits : Bois de Païolive en Ardèche, Site de Montpellier le Vieux dans l'Aveyron, Sentier des dolines de la forêt des Moidons dans le Jura, etc... Mais ce qui prévalut au moment de l'élaboration du pré-projet d'un Sentier Karstique à Merey sous Montrond (Doubs) ce fut le souci d'apporter un réel support pédagogique aux visiteurs pour qu'ils puissent bien comprendre les principes de la genèse et de l'évolution des cavités. En ce sens cette entreprise est originale et elle s'insère parfaitement dans l'évolution actuelle du tourisme qui passe progressivement du visuel au culturel.

Voici maintenant en quelques mots une présentation succincte des différentes phases de la réalisation de ce qui est aujourd'hui une réelle réussite (environ 15000 visiteurs annuels).

Un emplacement "prédestiné"

Le site de Merey offrait l'immense avantage de regrouper en un territoire restreint des phénomènes d'érosions très variés, ce qui n'est pas du tout le cas des lieux aménagés existants actuellement. Ces derniers ne présentent que des paysages ruiniformes ou des excavations somme toute assez semblables. Ici, par contre, sur moins de 9 hectares, on rencontre des dolines dissymétriques de dissolution, une doline en baquet, une remarquable doline perte, des gouffres d'origines diverses (anciennes pertes, effondrement, érosion progressive), des grottes de structures et de genèses multiples, des lapiaz à des degrés divers de leur évolution (érosion active, comblement, tables, ...)

La réalisation : Une collaboration exemplaire.

Le Groupe Clostrophile du Plateau de Montrond (GCPM : club spéléo local) et la commune de Merey furent à l'initiative du projet, mais très rapidement, de nombreux interlocuteurs furent consultés, puis plusieurs d'entre eux prirent une part active à la concrétisation de l'ouvrage.

Un document proposant la création d'un sentier de 1290 mètres reliant les différentes cavernes entre elles fut constitué par les spéléologues. Le texte des 50 panneaux explicatifs fut rédigé à cette occasion. On évalua également les travaux que nécessiteraient les protections (barrières et balustrades) à placer autour des différents gouffres.

Les collectivités locales, Conseil Général, Syndicat Cantonal, et surtout la Commune, accordèrent le financement pour l'ensemble (environ 200 000 F).

L'ONF eut à intervenir, le bois étant sous régime forestier. Mais le rôle de ce service ne s'arrêta pas à une simple autorisation puisque ce sont des agents techniques de l'Office qui gravèrent les panneaux explicatifs.

Un Chantier de Jeunes bénévoles encadré par des spéléos du club commença les travaux en août 1990. D'autres spéléologues, l'employé communal, des gardes forestiers et des Scouts de France poursuivirent durant l'hiver ce qui avait été amorcé. Au total 4000 heures de travail, la plupart bénévoles, furent nécessaires pour achever l'opération.

Un entrepreneur exécuta un vaste parking.

Une visite de sécurité fut réalisée par les services de la Protection Civile qui firent appel, pour l'occasion, au Conseiller Technique SSF.

La DDE a procédé à la signalisation aux carrefours des environs.

Le Comité Départemental de Spéléologie, la Direction Départementale de Jeunesse et Sports, des sponsors, et même l'ACCA (association de chasse) intervinrent à des degrés divers.

Ce tissu de collaborateurs a été incontestablement un des facteurs de réussite du projet.

Et maintenant. Présent et Avenir.

Inauguré le 11 mai 1991 le Sentier Karstique du Grand Bois à Merey sous Montrond offre donc aux visiteurs la découverte d'un site remarquable. L'accès est libre. Des panneaux explicatifs donnent les renseignements utiles à une bonne compréhension du karst. En plusieurs endroits, il est fait état de l'hydrologie souterraine et des conséquences que peuvent avoir les pollutions sur les plateaux calcaires.

Le parcours remporte actuellement un vif succès auprès des promeneurs, des écoles, des scientifiques, des défenseurs de la nature, et de personnes ou de groupes divers. Son intérêt pédagogique n'est plus à démontrer. Plusieurs articles de presse (Est républicain, Les Nouvelles, Vu du Doubs, bulletin d'informations de l'Union Belge de Spéléologie, etc...) ainsi que des reportages sur FR3, sur Radio France Besançon et sur d'autres radios locales ont fait connaître au grand public cette réalisation unique qui met bien en relief l'une des composantes majeures des paysages franc-comtois : le sous-sol calcaire et son érosion.

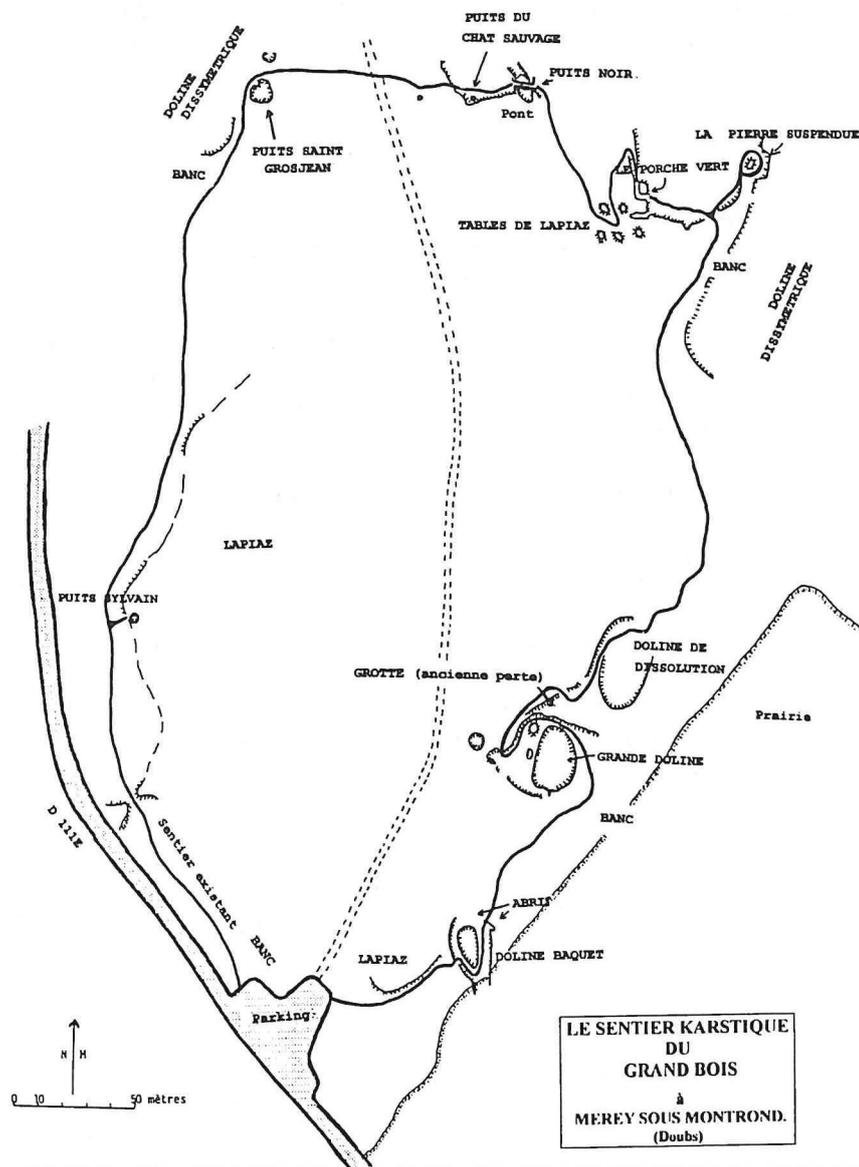
Des aménagements complémentaires s'avéraient toutefois nécessaires pour rendre le sentier encore plus aisé (marches, bancs, tout-venant en des endroits terreux supportant difficilement les nombreux passages des randonneurs, ...). D'autres réalisations devaient être mise en place pour préserver le site (poubelles, barrières pour éviter que les visiteurs s'éloignent hors du parcours, ...) ou pour accroître son intérêt pédagogique (panneaux ...)

Par ailleurs, lors des premiers travaux, certains phénomènes karstiques avaient été délaissés et d'autres n'avaient pu être mis en valeur comme il convenait. Il fut donc projeté un nouveau chantier de Jeunes. Ce dernier se déroula au cours du mois de juillet 1993. Une trentaine de Compagnons des Scouts de France y participèrent. Le coût (45000 F) fut pris en charge par Jeunesse et Sport, le Conseil Général et la Direction Régionale de l'Environnement. Le bénévolat est estimé à 2500 heures. Le GCPM assura, là encore, la direction et l'encadrement des travaux.

Le site a donc accru son intérêt pour la plus grande joie des visiteurs.

Il n'est pas exclu d'améliorer encore ce sentier. Des idées sont d'ailleurs lancées. L'important est de conserver l'intuition de départ : proposer un tourisme intelligent et respectueux de l'environnement.

Il va sans dire qu'une telle réalisation donne une image hautement positive de la spéléologie. On comprendra dès lors que l'idée soit reprise par d'autres et que, çà et là, des initiatives similaires voient le jour.



L'ECHELLE, ET SON UTILISATION EN SPELEO

par le Groupe d'Etudes Techniques

Introduction.

" Les échelles ont été et resteront probablement le moyen principal d'évolution dans les verticales souterraines ". Cette citation, tirée de l'ouvrage de Bruno Dressler & Pierre Minvielle : " La Spéléo " de 1979, peut faire sourire beaucoup d'entre vous en 1994. S'il est vrai que cette archaïque quincaillerie, n'apparaît plus dans les grosses explorations classiques, en raison de leur encombrement, leur poids et leur coût, elles nous rendent encore bien des services dans certaines occasions. Du petit ressaut glaiseux à l'initiation en C.V.L., les échelles nous procurent encore bien des satisfactions.

L'échelle s'utilise-t-elle encore de nos jours ? L'échelle est elle rangée définitivement au musée de la spéléo de Corniou ?

A l'approche de la période estivale où l'encadrement des jeunes va aller bon train, il nous a paru intéressant et profitable à tous de revoir les techniques propres à ce type de matériel.

1. Qu'est-ce qu'une échelle spéléo ?

1.1. Petit rappel historique.

Au temps de Martel, l'échelle était en corde avec des barreaux en bois. Elle pesait 1kg par mètre. Imaginez le matériel nécessaire pour explorer un - 300... C'est à l'explorateur Robert de Joly que nous devons les plus importants progrès réalisés. Il développa l'échelle souple dont les montants pouvaient être en corde et en bois, ou en *elektron* (alliage métallique très léger). L'évolution la plus significative fut l'utilisation de câble en acier.

1.2. Caractéristiques.

- Les *câbles* sont en acier inoxydable ou galvanisé (moins souple), d'un diamètre de 2,5 à 3 mm.

- Les *barreaux* en Duralumin sont prévus pour recevoir un seul pied. Ces tubes mesurent de 13 à 14 cm de largeur pour un diamètre de 12 à 14 mm. Le Ø de 12 mm présente un avantage en poids et permet un pliage plus facile.

- La *fixation des barreaux* à évolué au fil des ans. Les procédés de vissage, de collage, de noeud sur le câble ont disparu, pour laisser la place au *fretage*. Deux solutions permettent d'immobiliser le barreau, l'une en l'emprisonnant entre deux frettes; l'autre, selon le procédé Dressler, en matriçant une frette en U sur la face latérale fendue du barreau.

- La *longueur* d'une échelle est très exactement de 10 m, ce qui permettait de mesurer la profondeur d'un puits inconnu ou d'évaluer le nombre de *trains d'échelles* nécessaire pour les puits connus. Des longueurs de 5,15 m se vendent également dans le commerce.

- On appelle *pas* de l'échelle la distance qui sépare les barreaux. Il existe plusieurs pas, donc par voie de conséquence un nombre différent de barreaux. Par exemple, pour un pas de 30,30 cm, une échelle de 10 m compte 33 barreaux ; pour un pas de 33,33 cm, l'échelle compte 30 barreaux.

- Les "*maillons italiens*" (anneaux fendus de 30 grammes pièce environ) en nickel-chromé (Ø 6 mm) sont fixés aux deux extrémités de chaque câble, et permettent l'attache ou le raccordement d'échelles entre-elles. La formes de ces maillons oblige à les présenter perpendiculairement pour les solidariser ou les désolidariser. Ce système les rend sûr et d'une utilisation simple et rapide.

- La *résistance* d'une échelle est de l'ordre de 400 kg, mais le point faible se situe au maillon italien qui abaisse cette limite à 300 kg. Au-delà, il se déplie... De plus, le barreau possède une résistance nettement plus faible de l'ordre de 100 kg, ce qui nous laisse entrevoir déjà une règle essentielle de sécurité : *ne pas se longer dessus*.

1.3. L'échelle spéléo aujourd'hui.

- Le poids et le prix d'une échelle (1994) :

Echelle en acier inoxydable de 10 m = 1,270 kg ; 520 F. Acier inoxydable de 5 m = 0,700 kg ; 308 F.

Echelle en acier galvanisé de 10 m = 1,250 kg ; 432 F. Acier galvanisé de 5 m = 0,690 kg ; 260 F.

- La fabrication :

Aujourd'hui, il n'existe à notre connaissance qu'un seul constructeur d'échelles, demeurant à Uriage près de Grenoble. Il s'agit de *Pierre Allain*, âgé de 90 ans (il travaille depuis 1919), qui se consacre à la confection des échelles depuis une trentaine d'années. Même si l'activité a régressé, la production reste honorable du fait de l'absence de concurrence, et atteint 1000 à 1200 échelles par an, contre 2000 il y a 20 ans.

Quelques machines artisanales participent à l'élaboration des barreaux, mais le montage se fait manuellement, comme autrefois.

- Les caractéristiques actuelles :

Les câbles ont un \varnothing de 2,8 mm. Les barreaux (toujours en Duralumin) ont un \varnothing de 12 mm à l'intérieur et un \varnothing de 14 mm à l'extérieur. Les maillons italiens sont inchangés. Le nombre de barreaux est de 33 pour une échelle de 10 m et de 17 pour une échelle de 5,15 m. La fixation des barreaux se fait par frettage en bout et permet la rotation du câble ce qui évite le vrillage.

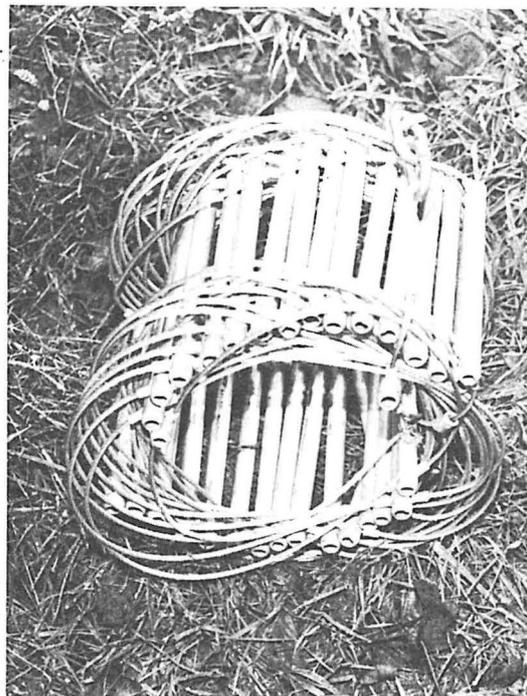
2. L'utilisation des échelles spéléo.

2.1. Transport des échelles.

Une échelle n'est transportable que correctement lovée ! Le pliage se fait de la façon suivante (*à la lyonnaise*) :

- Prendre le premier barreau dans une main,
- commencer à rouler en plaçant devant lui le *troisième* barreau,
- continuer ainsi en tournant l'échelle, en disposant les câbles à chaque fois *à l'intérieur*,
- terminer en reliant les anneaux italiens deux à deux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'échelle.

Si vous avez bien travaillé, vous pouvez faire tenir 3, voire 4 échelles dans un kit, et vous avez encore de la place pour la quincaillerie au milieu !



2.2. L'installation.

La fixation des échelles se fait sur des amarrages naturels ou artificiels. On passe le mousqueton de l'amarrage dans les deux maillons italiens *dissociés*. Les élingues ne s'utilisent plus et une sangle ou un anneau de corde les remplacent.

S'il faut raccorder deux échelles, on utilise les maillons italiens en les présentant perpendiculairement.

En toute logique, la mise en place d'une échelle doit faciliter la progression et la sortie des puits. Un équipement plein vide répondra à ce souci de confort des initiés.

Mais il faut noter que l'installation d'une échelle ne nécessite pas les mêmes critères de sécurité que pour une corde unique : le frottement est autorisé ; c'est même souvent là où le "plein-vide" est introuvable qu'on sort l'échelle. Cela entraîne bien évidemment une règle absolue : *l'usage de la corde d'assurance*.

2.3. Descente à l'échelle.

De nos jours, la descente sur échelle n'est quasiment plus utilisée, hormis pour le passage d'un ressaut délicat, puits-chatière ou équipement en fixe. Pour l'encadrement des jeunes, l'utilisation du descendeur avec mousqueton de freinage paraît nettement mieux adaptée. Bien sûr, on n'oubliera pas d'assurer l'initié par le bas si cela est possible ou par le haut dans les autres cas (noeud italien...) Nous ne développons pas ce sujet car *les méthodes d'assurance feront l'objet d'un article détaillé dans INFO-EFS n°26.*

2.4. Montée à l'échelle.

Les montants de l'échelle ne sont pas rigides ce qui donne généralement aux utilisateurs une certaine instabilité. Si une âme charitable ne tend pas l'échelle par le bas, il faut alors faire appel à la technique de nos anciens.

Tout d'abord, le mode de progression devra tendre à la verticalité de l'échelle, il faut donc faire corps avec elle. Selon l'équipement réalisé, les méthodes diffèrent un peu.

- Echelle plein vide :

Pour réaliser une bonne verticalité, il faut faire corps avec l'échelle en se plaquant au maximum à elle. La meilleure façon d'obtenir cette osmose sera de passer les deux pieds derrière l'échelle et d'attaquer les barreaux par les talons. Les bras s'enroulent de chaque côté par l'extérieur pour saisir les barreaux avec les paumes de la main face à soi.

La progression se fera en soulevant la main droite avec le pied gauche et inversement. La poussée avec le pied se fera dans l'axe. Les bras ne devront pas servir à la progression, mais juste à tenir l'équilibre. Il est donc inutile et fatigant de chercher à attraper les barreaux les plus hauts.

- Echelle contre paroi :

Pour monter à l'échelle qui se trouve contre la paroi, on peut attaquer les barreaux par-devant. Les genoux serviront dans ce cas à écarter l'échelle de la paroi et à assurer la stabilisation.

Si la paroi le permet, on peut également tenter de placer un pied derrière l'échelle en engageant le barreau par le talon et mettre l'autre pied devant par la pointe.

Quelle que soit la méthode employée, il faudra toujours essayer d'écarter au maximum l'échelle de la paroi. Le placement des mains se fera sur les barreaux s'ils ne sont pas plaqués à la paroi, sinon, sur les câbles. Attention au coincement des doigts !

- Le repos :

Contrairement à la montée aux bloqueurs, on n'est jamais assis dans son baudrier lors d'une montée à l'échelle. Si la montée devient épuisante, il faut s'accorder un moment de répit. Pour cela, *se longer sur le câble* (si le barreau cède, les suivants agiront en amortisseurs par l'intermédiaire des frettes plus malléables) avec la longe courte. Ensuite, s'asseoir doucement (attention, une échelle n'est pas élastique) dans le harnais et relâcher les pieds et les mains. On prendra la précaution de bien laisser les bras ballant et se détendre pour améliorer la circulation sanguine. Il faut convaincre le débutant qu'il peut se lâcher, puisqu'il est longé à l'échelle et relié à la corde d'assurance !



2.5. Assurance obligatoire !

Quel que soit le lieu d'utilisation de l'échelle, *l'assurance est obligatoire*, pour au moins deux raisons :

- Faible résistance des composants en cas de choc.
- Risques importants de chute (fatigue, raté de barreau, initiation etc.)

La corde d'assurance est généralement celle qui a servi à la descente. Elle doit être amarrée (selon la règle habituelle du double amarrage) distinctement de l'échelle.

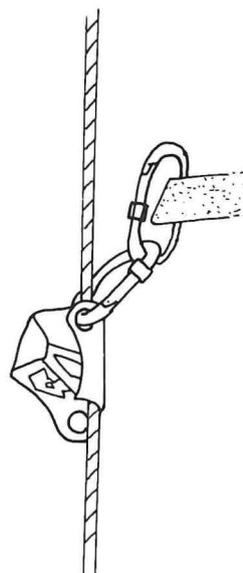
Comment s'assurer ?

a) Auto-assurance (*technique de dégagement à connaître impérativement*).

-Au démarrage, il faut "plomber" la corde pour qu'elle ait un poids suffisant et coulisse tout de suite dans le bloqueur. Plusieurs méthodes d'auto-assurance peuvent être employées avec chacune des avantages et des inconvénients.

- L'installation d'un bloqueur *basic* sur le côté semble convenir à beaucoup de monde, hormis la position inconfortable occasionnée par une chute en cas de rupture d'échelle : le "soleil", spectacle couramment pratiqué en stage initiateur... Le bloqueur est relié à un mousqueton (l'ovoïde est parfait) passé dans les deux trous en englobant la corde. L'ovoïde est lui-même *relié à un autre mousqueton* placé dans la ceinture (et non directement sur la ceinture).

- Le bloqueur en bout de longe, équipé d'un mousqueton à vis élimine la probabilité de faire un "soleil" en cas de chute. Par contre, il faut constamment le faire coulisser pour qu'il se place au-dessus de vous afin d'éviter un facteur de chute important, et de malheureuses séquelles si le bloqueur se promène près du visage... Une technique consiste à placer son bras sous la longe de manière à tirer le bloqueur dans le même élan. Un point positif : l'auto-dégagement en cas de rupture ne pose aucun problème.



- Le bloqueur de poitrine (*croll*) sur mousqueton repris sur la ceinture et décalé du MAVC peut également servir. Mais, s'il élimine les inconvénients des deux premières méthodes il en génère un autre : le coincement régulier dans l'échelle gêne considérablement la progression et risque d'ouvrir certains types de bloqueur, et le câble peut même maintenir la gachette ouverte ! A utiliser donc avec beaucoup de précautions. Par contre, l'auto-dégagement en cas de rupture est là aussi très confortable.

b) Assurance d'un équipier, en initiation.

Selon le type d'encadrement et la configuration de la cavité, on choisira telle ou telle façon d'assurer. Il faudra à chaque fois se demander s'il est préférable de remonter ou de redescendre la personne.

- Si la remontée de la personne semble plus judicieuse en cas de rupture d'échelle ou d'épuisement, on choisira une assurance au poulie-bloqueur. En cas de problème, la confection d'un palan ou d'un balancier demande très peu de temps et permet ainsi un dégagement rapide vers le haut.

- Si la descente en bas du puits paraît plus judicieuse (de toute manière plus rapide) on installera au choix un noeud italien (ou "demi cabestan", réversible, mais qui vrille la corde), un descendeur sur amarrage en ravalant le mou au fur et à mesure (pas très pratique), ou une assurance *en moulinette* avec un descendeur en huit sur l'assureur lui-même, longé correctement.

3. En cas de rupture d'échelle...

3.1. D'abord, pourquoi les échelles cassent-elles ?

- Par mauvais entretien. Le traitement des câbles inoxydables favorise un phénomène électrolytique en milieu humide entre le câble, les frettes, et le barreau. Fragilisé, il risque la rupture. Les échelles avec câble en acier galvanisé rouillent après usure de la couche protectrice en zinc. Elles se nettoient au white spirit (*attention : danger pour les cordes*) pour éviter cet inconvénient.

- Par chocs : chutes de pierres sur le câble ou les barreaux. Il est recommandé de lover jusqu' à 50 cm du sol la longueur d'échelle inutile et en vrac au fond du puits (la remarque est valable pour les cordes !).

- Par équipement sur angle vif, qui peut couper des torons du câble.

- Par torsion : amarrage de l'échelle en l'enroulant autour d'un tronc d'arbre par exemple (il faut utiliser un anneau de corde).

D'une manière générale, se méfier comme de la peste des ressauts équipés "en fixe" d'un bout d'échelle. La *corde d'assurance est obligatoire*, même s'il n'y a que quelques mètres... de toutes façons, c'est le dernier centimètre qui fait mal !

3.2. L'auto-dégagement.

Dès que l'on se trouve suspendu sur son bloqueur, et qu'on a repris ses esprits...

- saisir le descendeur et le placer en bout de longe (mousqueton à vis),
- mettre le descendeur sur la partie libre de la corde (clé de blocage),
- faire une pédale avec le mou de la corde,
- se redresser sur la pédale et désolidariser le mousqueton du bloqueur du mousqueton de la ceinture (beaucoup plus facile que d'ouvrir la gâchette),
- se reposer en douceur sur le descendeur.

Conclusion.

La survie de l'échelle dans le monde spéléo, est assurée par son utilisation en initiation. Si sa facilité d'emploi entraîne quelquefois un "relâchement" dans l'équipement, elle ne dispense en aucune façon le cadre d'utiliser la méthode d'assurance la plus adéquate, et de maîtriser les techniques d'auto-dégagement et d'assistance en cas de problème.

Bibliographie.

- "La spéléo", Bruno Dressler et Pierre Minvielle, 1979, p.144 à 153.
- "Explorations souterraines", 2ème édition (bibliothèque de travail), 1950, p.5 et 8.
- "Etude du matériel et des équipements" (EBS & FSB), 1982.
- "Technique de la spéléologie alpine", G. Marbach & JL. Rocourt (2ème édit.), 1986.
- "Initiation à la spéléo", JL. Albouy, 1975, p.34 à 41.
- "Comment on descend sous terre", R. De Joly, 1963, p.14 à 16.

Cher lecteur !

Vous avez des remarques, des suggestions, des propositions de travail à faire dans le domaine du matériel et de la technique spéléo ? Vous souhaitez publier dans Info-EFS ou dans Spelunca ?

Adressez-vous directement au coordinateur du GROUPE D'ETUDES TECHNIQUES EFS :

Joël POSSICH, 12 avenue Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne. Tel : 78.84.76.84.

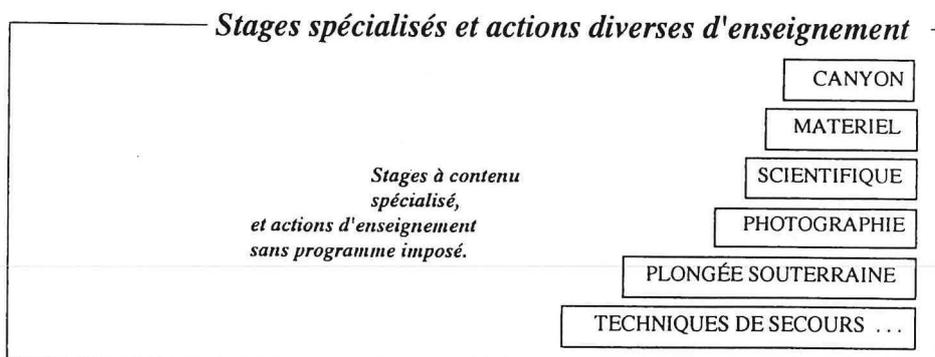
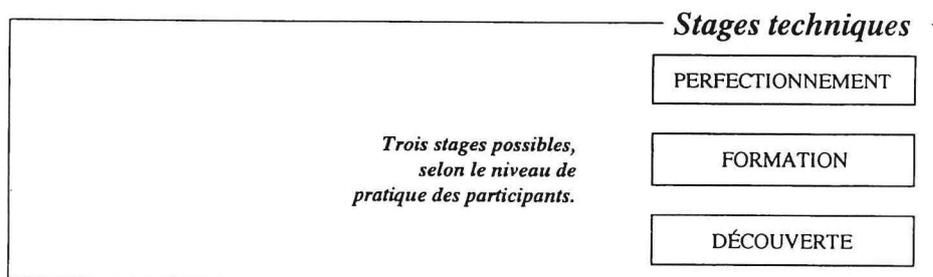
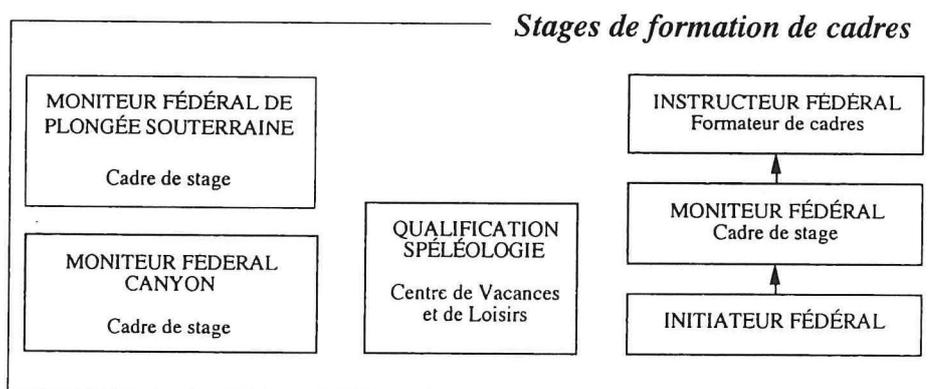
CALENDRIER DES STAGES FEDERAUX 1994

Toutes les propositions de stages qui sont parvenues à l'EFS dans les délais ont été regroupées dans ce calendrier, diffusé directement aux clubs, CDS, CSR, DDJS, DRJS, et par l'intermédiaire de Spelunca.

De la collecte des données à la relecture finale, toutes les étapes de la conception d'un tel document exige un travail considérable ; en outre, sa réalisation et sa diffusion ne sont pas gratuites...

Il convient maintenant que chacun joue le jeu, et que chaque organisateur de stage qui a bénéficié de cette information diffusée par l'EFS fasse l'effort de renvoyer le compte-rendu normalisé. Les quelques minutes qu'il consacra à remplir ce formulaire préétabli nous permettront de gagner des heures pour la réalisation du bilan annuel des stages fédéraux. **MERCI !**

La Direction EFS



STAGES DE FORMATION DE CADRES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
-------	------	--------------	-------------------------

U.V. TECHNIQUE D'INSTRUCTEUR FEDERAL

Toussaint à définir E.F.S. Gérard CAZES, EFS, 23 rue de Nuits, 69004 Lyon, tél : 78.39.43.30

STAGES DE MONITEUR FEDERAL

Dossiers d'inscription complets à demander à : Ecole Française de Spéléologie
23 rue de Nuits, 69004 Lyon
tél : 78.39.43.30

FORMULE GLOBALE (TESTS + STAGE) *

23 avril au 6 mai Grands Causses E.F.S. Serge FULCRAND, E.F.S.,
23 rue de Nuits, 69004 Lyon,
tél : 78.39.43.30

16 au 30 octobre Pierre St Martin E.F.S. Jean-Francois GODART, E.F.S.
23 rue de Nuits, 69004 Lyon,
tél : 78.39.43.30

* Il est possible de participer aux tests techniques seulement (les 4 premiers jours), et à un autre stage moniteur par la suite.

STAGE MONITEUR (HORS-TESTS)

6 au 14 août Doubs E.F.S. Rémy LIMAGNE, E.F.S.
23 rue de Nuits, 69004 Lyon,
tél : 78.39.43.30

STAGES D'INITIATEUR FEDERAL

20 au 27 février Lot C.S.R.F. Laurent MACARY, le Bourg
46330 Cenevière, tél : 65.30.22.70

26 février au 5 mars Ardèche C.S.R.C. Cyrille ARNAUD, E.F.S.
23 rue de Nuits 69004 Lyon,
tél : 78.39.43.30

19-20 mars Ardèche C.S.R.C. Fabien DARNE, Philippe MONTEIL
26-27 mars Doubs C.S.R.C. - 28 quai Saint Vincent
2-3-4 avril. Savoie 69001 Lyon, tél : 78.39.71.78

15 au 22 avril Pyrénées C.S.R.G. Jacques KERDAFFREC, C.D.S.64
Atlantiques 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau
tél : 59 62 47 34

25 avril au 2 mai Doubs C.S.R.P. Didier CAILHOL, 8 rue du Lomont
25310 Pierrefontaine les Blamont
tél. 81.35.11.12

4 au 11 mai Ariège C.S.R.F. Jean-Marc GIBELIN,
33 rue Cugnaux, Bat B.
31300 Toulouse, tél : 61.59.24.38

9 au 16 Juillet Jura E.F.S. Rémy LIMAGNE, 90 rue du Lavoir
39300 Syam, tél : 84.51.62.08

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
-------	------	--------------	-------------------------

STAGES D'INITIATEUR FEDERAL

28 août au 4 septembre Vercors E.F.S. Marc PELLET, E.F.S
23 rue de nuits, 69004 Lyon.
tél : 78.39.43.30

Toussaint Lozère C.S.R.E Bertrand LELOUP, Bedones
48400 Florac

Toussaint Lot C.S.R.H Emeric BEAUCHERON, Le Mas
Tour de Faure, 46330 Cabrerets

Toussaint Coume C.S.R.F Jean-Paul GUARDIA, Gendarmerie,
av. de Lattre de Tassigny,
64400 Oloron St Marie
tél : 54.39.00.49

STAGE DE "QUALIFICATION SPELEOLOGIE"

19 au 28 août Pyrénées F.O.L.64 Ligue Française de l'Enseignement
Atlantiques 3 rue J.Récamier, 75341 Paris cedex 07
tél : 16 (1) 43.58.95.82

STAGES TECHNIQUES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
-------	------	--------------	-------------------------

STAGES DE DECOUVERTE DU MILIEU SOUTERRAIN

21 au 25 février Pyrénées Spéléo Jean-Charles ROUSSEL, 14 rue des
Atlantiques Club Pyrénées, 64800 Baudreix
Baudreix tél : 59.61.40.44

17 au 23 avril Doubs Association Gîte d'étape du Lison
Le Lison 25330 Nans sous ste Anne
tél : 81.86.50.79

18 au 22 avril Pyrénées Spéléo Jean-Charles ROUSSEL, 14 rue des
Atlantiques Club Pyrénées, 64800 Baudreix
Baudreix tél : 59.61.40.44

18 au 22 avril Lot E.F.S Laurent MACARY, Le Bourg
46330 Cenevières
tél : 65.30.22.70

24 au 29 avril Charentes C.D.S.16 Alain ROUSSELOT, Pharmacie,
Le Bourg, 16380 Marthon
tél : 45.70.22.04

24 au 29 avril Ardèche C.D.S.42 Philippe MONTEIL, 2 allée M.Achard
CESAME 69100 Villeurbanne
tél : 78.93.85.23

5 au 7 mai Coume C.S.R.F Patrick MEDA, 27 rue de
Ouarnède Puymorens, 31880 Salvétat

STAGES TECHNIQUES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
STAGES DE DECOUVERTE DU MILIEU SOUTERRAIN			
4 au 8 juillet	Pyrénées Atlantiques	Spéléo Club Baudreix	Jean-Charles ROUSSEL, 14 rue des Pyrénées, 64800 Baudreix, tél : 59.61.40.44
11 au 16 juillet	Jura	E.F.S	Rémy LIMAGNE, 90 rue du Lavoir 39300 Syam, tél : 84.51.62.08
17 au 23 juillet	Doubs	Association Le Lison	Gîte d'étape du Lison 25330 Nans sous ste Anne tél : 81.86.50.79
25 au 29 juillet	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Jean-François GODART, C.D.S.64 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau tél : 59.62.47.34
7 au 13 août	Causse du Larzac	Ligue spéléo Flandres-Artois	Hubert BOUTRY 70 rue Notre Dame 59190 Hazebrouck, tél : 28.41.35.28
24 au 28 octobre	Pyrénées Atlantiques	Spéléo Club Baudreix	Jean-Charles ROUSSEL, 14 rue des Pyrénées, 64800 Baudreix, tél : 59.61.40.44
19 au 23 décembre	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Jean-François GODART, C.D.S.64 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau tél : 59.62.47.34
5 au 9 septembre	Jura	C.R.E.P.S Chalain.	C.R.E.P.S. 39 130 Doucier, tél : 84.87.28.28
STAGES DE FORMATION TECHNIQUE			
19 - 20 mars 26 - 27 mars 2 - 3 - 4 avril	Rhône-Alpes	C.D.S.69	Joël POSSICH, J.P. GRANDCOLAS 12 Av. Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne, tél : 78.84.76.84
16 au 23 avril	Grands-Causse	C.D.S.93	Jean ABOUDARHAM, 8 allée du Glacis, 93160 Noisy le Grand tél : (1) 43.05.58.89
16 au 23 avril	Lot	C.S.R.F	Marie-Hélène FLAUJAC, Le Bourg, 46330 Ceneviere, tél : 65.30.22.70
17 au 23 avril	Doubs	Association Le Lison	Gîte d'étape du Lison 25330 Nans sous ste Anne tél : 81.86.50.79
2 au 6 mai	Jura	C.R.E.P.S Chalain	C.R.E.P.S 39 130 Doucier, tél : 84.87.28.28
9 au 13 mai	Jura	C.R.E.P.S Chalain	C.R.E.P.S 39 130 Doucier, tél : 84.87.28.28
13 au 17 juin	Jura	C.R.E.P.S Chalain	C.R.E.P.S 39 130 Doucier, tél : 84.87.28.28

STAGES TECHNIQUES

Dates	Lieu	Organisateur	Responsable à contacter
STAGES DE FORMATION TECHNIQUE			
9 au 13 juillet	Doubs	E.F.S	Remy LIMAGNE, 90 rue du Lavoir, 39300 Syam, tél : 84.51.62.08
31 juillet au 6 août	Doubs	Association Le Lison	Gîte d'étape du Lison 25330 Nans sous ste Anne tél : 81.86.50.79
27 août au 3 septembre	Jura Suisse	Ligue spéléo Flandres-Artois	José MULOT, Thoix, 80160 Conty tél : 22.55.01.85
STAGES DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE			
15-16 janvier 22-23 janvier 29-30 janvier	Ardèche	C.D.S.07	Philippe ROUX, la Fare 07200 St Etienne de Fontbellon tél : 75.35.30.52
19 au 25 mars	Coume-Ouarnède	C.S.R.F	Jean FLANDIN, 24 Lot. la Maison Goyrans, 31120 Portet/Garonne
19 - 20 mars 26 - 27 mars 2 - 3 - 4 avril	Ardèche Jura Alpes	C.D.S.69	Joël POSSICH, J.P. GRANDCOLAS 12 Av. Marc Sangnier, 69100 Villeurbanne, tél : 78.84.76.84
16 au 23 avril	Lot	C.S.R.F	Marie-Hélène FLAUJAC Le Bourg 46330 Ceneviere, tél : 65.30.22.70
16 au 23 avril	Grands-Causse	C.D.S.93	Jean ABOUDARHAM, 8 allée du Glacis, 93160 Noisy le Grand, tél : (1) 43.05.58.89
24 au 30 avril	Aveyron	C.S.R.F C.D.S.12	Didier VALES, Le Rozier 48150 Meyrueis
25 au 31 avril	Dévoluy ou Vercors	C.S.R.C	Eric CHARRON, La Britière 26420 St Agnant en Vercors tél : 75.48.25.18
20 au 26 juin	Jura	C.R.E.P.S Chalain	C.R.E.P.S 39130 Doucier, tél : 84.87.28.28
2 au 7 juillet	Coume-Ouarnède	C.S.R.F	Laurent MAFFRE, Herran 31160 Aspet, tél : 61.97.52.74
14 au 20 août	Doubs	Association Le Lison	Gîte d'étape du Lison 25330 Nans sous ste Anne tél : 81.86.50.79
27 août au 3 septembre	Jura Suisse	Ligue spéléo Flandres-Artois	José MULOT Thoix, 80160 Conty tél : 22.55.01.85
24 au 28 octobre	Pierre-Saint-Martin	C.D.S.64	Joël COUCOURON, place de lamairie 64800 Bruges, tél : 59.71.01.71

STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

COMMISSION CANYON

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Préfo-Moniteur	16 au 21 Mai	St Lary (65)	Alain VERGE, A La Bastide 65330 Libaros
Préfo- Moniteur	30 Mai au 04 Juin	La Roya (06)	FIORINA, 25 Av. Ch. Damon 06590 Théoule
Préfo-Moniteur	Avril	Ile de la Réunion	Guy QUER, Lecussan, 31580 St Plancard
Préfo-Moniteur	2 au 7 Mai	Pyrénées Orientales	GUITARD, 18 Rue de la Côte Vermeille, 66300 Fourques
Examen Moniteur	Avril	Ile de la Réunion	Guy QUER, Lecussan 31580 St Plancard
Examen Moniteur	6 au 11 Juin	St Lary (65)	Guy QUER, Lecussan 31580 St Plancard
Examen Moniteur	juin	Savoie/ Isère	Juan ESPEJO, Le Villard 38530 Chapareillan
Examen Moniteur	1 au 6 Novembre	Vésubie (06)	Gilles CHARLES, Le Belvédère 06750 Thorenc

STAGES TECHNIQUES

Initiation	6 au 10 Juillet	La Roya (06)	Patrice TORDJMAN, 04170 Thorame-Basse
Perfectionnement	Avril	Alpes Maritimes	J-L GUILLEMAN, Parc de la Cuerinière 06480 La Colle sur Loup
Perfectionnement	25 juin au 1 ^{er} juillet	Pyrénées Atlantiques	Jean-Laurent TARDITS centre le Cardet, 64440 Gourette tél : 59.05.10.89
Perfectionnement	4 au 9 juillet	à définir	MORIN, 9 Av. des Frênes, 65310 Odos
Perfectionnement	Août	Pyrénées Atlantiques	Jean-François GODART, C.D.S.64 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau tél : 59 62 47 34
Perfectionnement	Octobre	Ile de la Réunion	Michel PAYET, 64 Ruelle des Bois noirs, 97430 Tampon, Ile de la Réunion

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Connaissance du karst de la Pierre Saint Martin	30 juillet au 6 août	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER (ARSIP-E.F.S.) chemin du Bois 64800 Nay Bourdettes tél : 59 61 20 80
-------------------------------------------------	----------------------	----------------------	------------------------------------------------------------------------------------

STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

SPELEO-SECOURS FRANCAIS (S.S.F.)

Equipier-chef d'équipe	26 octobre au 1 ^{er} novembre	Labaderque Pyrénées	Bernard TOURTE 23 rue L. Parant, 31300 Toulouse tél : 61.49.35.71
Gestion de sauvetage	3 jours en novembre	Chalain	P.H. FONTESPIS-LOSTE 12 rue E. Guichenné, 64000 Pau tél : 59.83.79.70
Assistance au blessé	14 au 17 juillet	Dordogne	M. DELERON - A. GABRIEL 31 rue de la république 24450 La Coquille
Désobstruction	fin août	Vercors	P. RIAS, Les Berthonnets 26420 Saint Martin en Vercors tél : 75.45.51.69
Rencontre grandes régions	20 - 21 mars	Côte d'Or	E. DAVID, Montadroit, 39240 Légna tél : 78.74.37.61
Rencontre grandes régions	décembre	Toulouse	B. TOURTE 23 rue L. Parant, 31300 Toulouse tél : 61.49.35.71

COMMISSION PLONGEE SOUTERRAINE

Stage national de plongée souterraine	31 juillet au 7 août	Lot	Christian LOCATELLI 94 rue Michelet 01100 Oyonnax
---------------------------------------	----------------------	-----	---------------------------------------------------

STAGES SPECIALISES

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

STAGE A THEME SCIENTIFIQUE

Karsto	22 - 23 janvier	Ain	Bernard CHIROL, 01640 L'Abergement de Varey
Approche d'un petit massif Karstique par Spéléo et Coloration	26 - 27 février	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER, Chemin du Bois 64800 Nay Bourdettes tél : 59.61.20.30
Karstologie Délégation étrangère	24 au 27 mai	Pyrénées Atlantiques	C.D.S 64, 5 Allée du Grand Tour 64000 Pau, tél : 59.62.47.34
Scientifique	28 - 29 mai 12 -13 juin	à définir	Fabien HOBLEA et Fabien DARNE 28 quai St Vincent 69001 Lyon tél : 78.39.71.78
Evolution d'un massif karst. dans l'évolution Géo. rég.	18 - 19 juin	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER, Chemin du Bois 64800 Nay Bourdettes, tél : 59.61.20.80
Karstologie	30 juillet au 6 août	Pyrénées Atlant	Jacques BAUER, Chemin du Bois 64800 Nay Bourdette, tél : 59.61.20.80

STAGES SPECIALISES

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

STAGE A THEME SCIENTIFIQUE

Connaissance du karst 27-28 novembre Doubs Didier CAILHOL, 8 rue du Lomont, 25310 Pierrefontaine les Blamont, tél : 81.35.11.12

STAGES A THEME PHOTOGRAPHIE

Photographie 26 mai Jura Daniel CHAILLOUX, Alain MARTAUD (CO.S.I.F.), 33 rue Compans apt.13 Souterraine 11-12 juin 23 juin 75019 Paris, tél : (1).42.49.79.25

STAGES A THEME DESOBSTRUCTION

Certificat de Préposé au Tir 11 au 15 avril Lot Laurent MACARY, Le Bourg, 46330 Ceneviere, tél : 65.30.22.70

STAGES A THEME DESOBSTRUCTION

Microtirs, repérage-électro-magnétique 12 au 14 mai Lot Alain LAFARGUETTE, La Guillonne Vidéo, Analyse de gaz, Savignac, 12200 Villefranche de Rouergue, tél : 65.45.44.95

Desobstruction juin Drome Claude DARLET, 11 rue Barbe 26300 Bourg de Péage

Secours 2 W.E. en Savoie Christian DODELIN, La Charniaz Désobstruction mai 73340 Bellecombe en Bauges tél : 79.63.33.40

STAGES DE PLONGEE SOUTERRAINE

Découverte janvier Côte d'Or Philippe JASION, 8 res Plein -Air 78700 Conflan St Honorine tél : (1).39.19.41.22

Découverte 19 - 20 février Libourne Eric MORIN,, 33 rue de la croix Chovin 79390 Thenezay, tél : (1).49.63.11.45

Découverte 26 - 27 mars Côte d'Or Henri JUVESPAIN, 9 place des Fêtes 75019 Paris, tél : (1).42.02.66.66

Découverte un W.E. de printemps Chatillon sur Seine Claude LEFEVRE, 18 rue de l'écluse 59230 Saint Amand, tél : 27.48.42.09

Découverte 2 au 4 avril Lot Denis SABLE (CIF), 91 rue Barraut 75013 Paris, tél : (1).45.65.41.69

Découverte Technique plongée 3 - 4 juin Niort Eric MORIN, 33 rue de la croix Chovin 79390 Thenezay, tél : (1).49.63.11.45

Découverte 4 - 5 juin Côte d'Or J.F ARNEFAUX, 6 av Lavoisier 92500 Rueil Malmaison tél : (1).45.52.18.46

Découverte 25 - 26 juin Niort Eric MORIN, 33 rue de la croix Chovin 79390 Thenezay, tél : (1).49.63.11.45

Baptême Plongée 17 avril Marseille Marc DOUCHET, 125 rue Jaubert 13005 Marseille, tél : 91.78.04.62

STAGES SPECIALISES

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
-------------------	-------	------	-------------------------

STAGES DE PLONGEE SOUTERRAINE

Perfectionnement 1^{er} au 4 avril Espinière Eric MORIN, 33 rue de la croix Chovin 79390 Thenezay, tél : (1).49.63.11.45

Perfectionnement Octobre Marseille Marc DOUCHET, 125 rue Jaubert, 13005 Marseille, tél : 91.78.04.62

Perfectionnement 29 octobre au 1 novembre Causse Philippe BRUNET (CO.S.I.F) 43 Bd Saint- Michel, 75005 Paris tél : (1).43.29.72.62

Plongée 12 au 15 mai Ain Joëlle LOCATELLI (C.S.R.C.) 19 rue Castellion, 01100 Oyonnax tél : 74.73.42.43

Topographie 7 - 8 juin Côte d'Or Christian THOMAS (C.I.S.), 27 cours de Vincennes, 75020 Paris tél : (1).43.73.69.29

Plongée aux mélanges 11 au 13 octobre Lot Christian THOMAS (C.I.S.) 27 cours de Vincennes, 75020 Paris tél : (1).43.73.69.29

FORMATION A THEME SECOURS

Prévention et auto secours 22 - 23 janvier à définir Marc LATAPIE, CDS 91, 5 passage du gazometre, 93100 Montreuil tél : (1).42.87.29.21

Prévention et auto secours 5 - 6 mars Oise Véronique MASSA, 97 rue P. Brossolette, 92140 Clamart tél : (1).40.92.12.63

Formation technique 26 - 27 novembre le Puisetlet Denis LANGLOIS, 13, rue Buffon Doubs 91400 Orsay, tél : (1).69.31.38.82

Formation technique 3 jours en octobre Millau J.L. MAURY, Boyne 12640 Rivière sur Tarn

Exercice secours 26 - 27 mars Doubs Denis LANGLOIS, 13, rue Buffon 91400 Orsay, tél : (1).69.31.38.82

Exercice secours en plongée 17 - 18 septembre Côte d'Or Philippe Brunet, Co.S.I.F., 43 Bd Saint-Michel, 75005 Paris tél : (1).43.29.72.62

UNITE FORMATION B.E.
CONNAISSANCE DU MILIEU
21 AU 28 OCTOBRE
JURA, CREPS DE CHALAIN
39130 DOUCIER
TEL : 84.87.28.28

THEMES :
GEOLOGIE DE BASE
LECTURE DE CARTES GEOLOGIQUES
KARSTO ET HYDRO
BIOLOGIE SOUTERRAINE

Ces thèmes sont assurés par des intervenants extérieurs, spécialistes ou professionnels. Les cours se font en alternance avec des sorties sur le terrain. Possibilité d'inscription pour une partie de la session.

Possibilité de prise en charge partielle pour Brevetés Fédéraux (Formation continue des cadres : s'adresser à l'E.F.S.).

ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT

Intitulé du stage	Dates	Lieu	Responsable à contacter
45 Formation technique équipier de club	22 - 23 janvier 12 - 13 février	Val d'Oise Jura	Nicolas HOLLAN (CDS.92) 53 rue des Couvaloux 92150 Surènes, tél : (1).47.72.34.60
Equipier de club	à définir	à définir	Marc LATAPIE (CDS 91) 5 passage du Gazomètre, 91100 Montreuil tél : (1).42.87.29.21
Pré-initiateur	24 au 29 avril		Philippe MONTEIL, 2 allée M. Achard 69100 Villeurbanne, tél : 78.93.85.23
Topographie	7 - 8 mai	Nord	Franck MACIEJAK L.U.C. 180 Av. Gaston Berger 59000 Lille, tél : 20.95.00.00
W.E. Technique	4 - 5 juin	Ardennes Belges	Regis DE COOMAN, rue de la gare 59284 Pitgam, tél : 28.62.13.52
Rivières Souterraines	3 au 9 juillet	Franche Comté	Association le Lison Gîte d'étape du Lison 25330 Nans sous ste Anne tél : 81.86.50.79
Rivières Souterraines	21 au 27 août	Franche Comté	Association le Lison Gîte d'étape du Lison 25330 Nans sous ste Anne tél : 81.86.50.79
Technique de prospection	15 au 30 août	Hte Savoie	P. DEGOUVE (CDS.21), 15, rue J. d'Arbaumont, 21000 Dijon tél : 80.67.75.85

Modalités pratiques de candidature à un stage

INSCRIPTION

Les demandes de renseignements et les dossiers de candidatures concernant les stages organisés directement par l'E.F.S. sont à demander à l'Ecole Française de Spéléologie (Commission d'Enseignement de la Fédération Française de Spéléologie), 23 rue de Nuits, 69004 Lyon.

Pour les autres, contacter le responsable du stage. Date limite de dépôt des candidatures : un mois avant le début du stage. aucune inscription ne peut être prise en compte si elle n'est pas accompagnée d'un chèque d'arrhes de 20 % du coût total du stage.

DEFLECTIONS

- Débite de plus de 9 jours avant le début du stage : retenue de 10% du coût du stage.
- Débite de moins de 10 jours avant le début du stage, retenue de 20% du coût du stage.
- Départ d'un stage pendant son déroulement (cas de force majeure ou départ après les tests techniques du stage Moniteur) : retenue sur le coût du stage d'un montant proportionnel au nombre de journées réellement suivies.

PARTICIPATION FINANCIERE

Le tarif des stages inclut les droits d'inscription, l'hébergement, la nourriture, le matériel technique et pédagogique, l'encadrement, l'assurance dans certains cas.

Tarif "Formation continue", congés de formation : consulter l'EFS.

CONGES

Pour les salariés, il est possible de bénéficier d'un congé de formation continue permettant de suivre un stage organisé par l'E.F.S.. Des demandes d'agrément peuvent être déposées pour certains stages auprès d'organismes tels que Promofaf et Uniformation. Pour toutes demandes de prise en charge au titre de la formation continue, il est précisé que :

- l'E.F.S. est enregistrée sous le n° 82.69.00289..69 auprès de la cellule de contrôle de Lyon.
- N° SIRET donné par l'INSEE à notre association : n° 784 492 464 00010.
- N° d'agrément ministériel : n°19910 du 30/11/1964.
- Récépissé de déclaration d'association (Préfecture de Paris) : n° 63/855 (7/8/1963).

REMARQUE

Les participants sont responsables de leurs effets personnels (matériel spéléologique ou non).

Pour obtenir la

MISE A JOUR PERMANENTE

du calendrier des stages E.F.S.

utilisez le serveur télématique fédéral

3615 code SIR, taper SPELEO, puis EFS

Les stages y figurent par thèmes : Découverte, Formation, Perfectionnement, Initiateur, Moniteur, Instructeur, Qualification Spéléologie, Spécialisation (englobe les stages spécialisés : Secours, Plongée, Scientifique, Canyon, Photo,... et les Actions Diverses d'Enseignement).



Ecole Française de Spéléologie

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE CADRE - ANNEE 1993

Très important : Vous avez reçu Info-EFS n°25 parce que vous faites partie des *brevetés actifs*. Pour le rester, **vous devez obligatoirement compléter et renvoyer cette page à l'EFS**. Ces renseignements nous sont indispensables pour établir le bilan global des actions d'enseignement en matière de spéléologie. **Merci de joindre 20 francs en timbres-poste**, pour les frais d'envoi du présent Info-EFS, du numéro 26, et de circulaires d'information complémentaires.

la Direction EFS

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.

Nom :	Prénom :	Age :
Adresse complète :		
imprimé envoyé à la bonne adresse ? OUI NON		
N° de carte FFS :	Profession :	
Brevet fédéral de spéléo (indiquez le plus élevé) :	Année :	
Brevet fédéral canyon :	Brevet fédéral plongée :	
Etes-vous titulaire du Brevet d'Etat option Spéléo :	OUI	NON

2. RESPONSABILITES FEDERALES OCCUPEES EN 1993.

(Indiquez "P" = Président ; "S" = Secrétaire ; "T" = Trésorier ; "Pa" = Président-adjoint ; etc...)

Club	Bureau :	CD :	Autre :
CDS	Bureau :	CD :	Autre :
Région	Bureau :	CD :	Autre :
National	Bureau :	CD :	Autre :

3. AVEZ-VOUS REALISE DES PUBLICATIONS EN 1993 ? (personnellement ou en collaboration)

Titres, revue... :

4. VOTRE FORMATION PERSONNELLE EN 1993 (en rapport avec la spéléologie)

Type de formation ou stage	Durée	Lieu	Organisateur

5. ENCADREMENT BENEVOLE EN 1993 (non rémunéré, mais défraiement possible)

5.1. Encadrement de stages fédéraux, agréés ou non par l'EFS :

Type de stage	Dates ou durée	Lieu	Organisateur (club, CDS...)	Nbre de stagiaires	Votre fonction (responsable...)

5.2. Encadrements bénévoles autres qu'en stage fédéral :

Type d'action	Dates ou durée	Lieu	Organisateur	Nbre de stagiaires	Remarques

6. ENCADREMENT REMUNERE EN 1993 (précisez spéléo ou canyon)

Type de sortie (initiation...)	pour le compte de (CVL...)	Nombre de journées (*)	Nbre de clients par journée	Dates ou période

(*) 1 journée = 1 matin + 1 après-midi ; si vous n'avez fait qu'une séance le matin ou l'après-midi, comptez ½ journée.

7. AVEZ-VOUS DES COMMENTAIRES OU SUGGESTIONS A FAIRE ? (profitez-en !)
